DIXIÈME SÉRIE — No. 47

Jeudi 23 Novembre 1933

UN POUR TOUS — TOUS POUR UN

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses d'Egypte, de Palestine et de Syrie

Le journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient est envoyé à tous les Suisses d'Egypte et du Proche-Orient.
Abonnements facultatifs : Egypte 50 P.T. par année.
Pour la Suisse et l'Etranger : - 25 Frs. suisses par année.

Adresse télégraphique «HELVÉ»

Rédaction, Administration et Expédition : Bulkeley-Alexandrie Tél. R. 1541.

A propos d'une représentation consulaire de la Suisse en Ethiopie

Nous attirons très respectueusement l'attention de nos autorités responsables sur l'article de notre correspondant en Abyssinie.

Rien ne sert, en diplomatie surtout et en Abyssinie comme par ailleurs, de vouloir faire le bonheur des gens malgré eux et nos autorités se devront de prendre en sérieuse considération l'avis des intéressés.

* * *

La Gazette de Lausanne *a consacré un entrefilet au Traité d'amitié et de commerce récemment signé entre la Suisse et l'Ethiopie, en laissant entrevoir la désignation d'un consul de Suisse en Ethiopie. Les quelques trente suisses établis dans ce pays seraient heureux d'avoir à leur tête un représentant de la Confédération auprès du Gouvernement Impérial, et il est certain que ce représentant occuperait une situation privilégiée : la Suisse n'a aucun intérêt politique.*

Mais il ne faut point oublier qu'en Ethiopie les questions de prestige jouent un rôle considérable, et qu'un consul de Suisse, fût-il même de carrière, ferait piètre figure auprès des Ministres Plénipotentiaires de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, de Belgique, d'Allemagne et des Etats-Unis d'Amérique.

La Suisse qui a toujours fait preuve d'une grande parcimonie pour sa représentation diplomatique ne songe certainement pas à accréditer en Ethiopie un Ministre Plénipotentiaire.

Le Gouvernement Fédéral estimera sans doute qu'une Légation en Ethiopie serait un luxe, étant donné l'importance minime de ses intérêts économiques.

Mais ces intérêts peuvent s'accroître : l'Ethiopie est un des deux seuls pays d'Afrique où les Suisses peuvent espérer trouver un traitement équitable et être placés sur un pied d'égalité avec les autres étrangers, car partout ailleurs, le fait est certain, les Suisses sont constamment préférés par les nationaux de la puissance coloniale ou protectrice.

A raison des difficultés de la situation économique actuelle, la Suisse ne songera pas davantage à se faire représenter en Ethiopie par un consul de carrière, et il est à craindre que, l'habitude aidant, elle estime suffisant de désigner pour l'Ethiopie un consul honoraire.

Le prestige de la Confédération, qui serait déjà compromis par la désignation d'un consul de carrière, serait alors totalement détruit par la désignation d'un consul honoraire.

A l'appui de cette opinion, le Gouvernement Fédéral pourra méditer ce qui s'est passé avec la représentation de la République Hellénique.

Jusqu'en 1930, la Grèce était représentée à Addis Abeba par un consul général honoraire, médecin extrêmement distingué et amis personnel depuis de longues années de l'Empereur actuel.

Dans le but de mettre fin aux vexations souvent assez cuisantes pour l'amour-propre national, le Gouvernement Hellène a estimé indispensable de transformer son consulat général honoraire en Ethiopie en une légation, et d'accréditer auprès du Gouvernement Imperial le Ministre de Grèce au Caire, tandis que le consul général honoraire fut élevé à la dignité de Chargé d'affaires et renonça volontairement à l'exercice de sa profession de medecin.

Si donc, la République Hellénique a cru nécessaire d'accroître le prestige de son représentant, et si elle a pu le faire sans trop de frais grâce à un sacrifice personnel de ce représentant, la Suisse ne trouvera point un moyen aussi élégant et économique de garder son prestige s'il a été possible d'accréditer à Addis Abeba le Ministre Hellénique du Caire, il ne sera point possible logiquement au Gouvernement Fédéral d'accréditer en Ethiopie son Ministre de Paris ou de Rome, à supposer encore qu'un Suisse établi en Ethiopie soit disposé et capable d'assurer les fonctions de Chargé d'affaires de Suisse auprès de Sa Majesté le Negus.

La Turquie est la seule puissance qui a cru expédient de désigner un négociant allemand comme consul honoraire auprès du Gouvernement Impérial Ethiopien. Mais il ne faut point oublier que les quelques turcs qui sont en Ethiopie sont des gens d'humble condition, vivant à la mode indigène, et souvent misérables: portefaix, chameliers, brocanteurs, boutiquiers.

D'autre part, il n'existe entre l'Ethiopie et la Turquie aucun traité de commerce et d'amitié.

La Suisse se doit à elle même, si elle veut avoir un représentant en Ethiopie, d'avoir un représentant «qualifié» capable de prendre et de tenir honorablement son rang parmi le corps diplomatique et consulaire, et ce ne sera point le cas avec un consul honoraire.

* * *

Laissons là, pour l'instant, la question de prestige, et examinons ce qui doit être entendu par représentant «qualifié».

Le consul en Ethiopie n'est point un consul ordinaire il assume les multiples et importantes attributions des consuls dans les pays dits «hors chrétienté».

Il n'a point uniquement pour mission de viser ou de délivrer des passeports : il est investi des fonctions d'officier de l'état civil, de notaire et de juge consulaire.

« Tout litige, de quelque nature qu'il «soit, criminelle ou autre, entre ressortis«sants ou protégés suisses,appartient à la «juridiction consulaire suisse.... (premier alinéa de l'art. 7 du traité franco-éthiopien du 10 janvier 1908 dont bénéficie aujourd'hui la Suisse qui, par son traité, obtient la situation de la nation la plus favorisée.

Les litiges soumis au tribunal consulaire de Suisse seront donc des litiges d'ordre civil, commercial ou criminel. Le Suisse poursuivi civilement ou pénalement par un de ses compatriotes, ou par un étranger appartenant à une autre nationalité ou protection consulaire, sera donc, soit en vertu du 1er alinéa de l'art. 7 du traité franco-éthiopien sus-mentionne, soit en vertu d'usages bien établis, justiciable exclusivement de son juge consulaire.

Le consul de Suisse sera donc un juge statuant au civil et au criminel. Pour pouvoir exercer dignement cette fonction judiciaire, il faut donc que le consul de Suisse en Ethiopie soit un juriste distingué, et il faut encore qu'il ait une situation absolument indépendante.

Le Gouvernement fédéral n'aura pas de peine à trouver un fonctionnaire du Département Politique fédéral ayant une instruction juridique suffisante pour exercer en Ethiopie la fonction de juge consulaire. Mais comment pourrait-il la demander à un simple particulier établi en Ethiopie, qui voudra bien, probablement par ambition, payer de sa personne et de sa poche pour avoir la charge et l'honneur d'être le représentant de son pays en Ethiopie ?

Le simple particulier suisse qui assumerait l'honneur périlleux du consulat honoraire commettra fatalement, en toute bonne foi, de lourdes erreurs de droit dans les jugements qu'il rendra comme juge consulaire s'il n'a point l'instruction juridique approfondie et nécessaire pour remplir une fonction judiciaire.

Tant qu'il s'agira d'affaires d'ordre purement civil ou commercial, rien ne sera définitivement perdu. Le proverbe ne dit-il pas que «plaie d'argent n'est pas mortelle » ?

Cependant si le consul honoraire est un commerçant, il ne faut point perdre de vue que le marché commercial en Ethiopie est extrêmement restreint. Si le juge consulaire commet simplement des erreurs involontaires dans l'application de la loi civile, il n'y aura pas grand mal. Mais comment, sur son siège de juge, le consul honoraire pourra-t-il se montrer absolument impartial et indépendant. Comment osera-t-il refuser à « son meilleur client » la condamnation d'un de ses compatriotes qui n'est pas avec lui en relations d'affaires ? Il n'osera pas, car sa fonction de consul honoraire ne lui rapporte pas un centime et lui coûte des sacrifices personnels, tandis qu'il vit du produit de son commerce.

Malgré tout son désir de bien faire,malgré sa conscience, un consul honoraire ne peut pas exercer la fonction de juge consulaire, parce que, d'une part il n'a pas d'instruction juridique, et d'autre part il n'a pas l'indépendance voulue.

Connaissances juridiques étendues et indépendance absolue sont deux conditions absolument indispensables de l'administration d'une saine justice.

Le consul n'a point seulement en son pouvoir la fortune de ses compatriotes: il est juge criminel. Il tient donc en son pouvoir l'honneur et la liberté de ses concitoyens.

« En cas de crimes ou de délits commis par des ressortissants ou protégés ?..... «suisses, l'autorité territoriale usera de «son droit de police pour la recherche et «l'arrestation des coupables,à charge par «elle de les remettre sans délai en mains du consul de.... Suisse» (dernier alinéa de l'art. 7 du traité franco-éthiopien rappelé ci-dessus et applicable par analogie). Le consul ajoute donc à ses fonctions de juge civil et criminel, celles d'un directeur de prison.

Car la stipulation rappelée ci-dessus du traité de commerce consacre une nouvelle prérogative en faveur des suisses en Ethiopie et Noblesse oblige *: le consulat de Suisse qui sera créé devra comporter une prison.*

Juge criminel, le consul devra donc être à la fois : commissaire de police, juge d'instruction, procureur général, juge de jugement, et gardien de prison.

Cette énumération, à elle seule, ne fait-elle point frémir ? N'oublions pas que la Suisse n'a point encore réalisé l'unification de son droit pénal. Le Consul de Suisse devra donc avoir avec lui un arsenal de 22 codes pénaux cantonaux, et s'il n'est point un juriste, il aura certainement quelque peine à les comprendre et à les appliquer. Enfin, il constatera avec stupeur que certains cantons suisses ont conservé encore la peine de mort, et cela l'obligera peut-être un jour à assumer une nouvelle fonction qu'il n'avait point prévue : celle du bourreau !

La charge de ce consul de Suisse en Ethiopie ne doit pas et ne peut pas être confiée à un consul honoraire. Un fonctionnaire de la carrière, instruit et rémunéré par la Confédération pourrait seul l'assumer dignement, et encore il faut avouer que cette charge sera incroyablement délicate et difficile à remplir convenablement.

* * *

Ces considérations jetées un peu au hasard, montrent la complexité du problème d'une représentation diplomatique ou consulaire en Ethiopie.

Au point de vue judiciaire, l'Egypte se trouve dans des conditions assez analogues à celles de l'Ethiopie. La Suisse n'a aucune représentation diplomatique ni consulaire en Egypte.

Le Gouvernement Fédéral a probablement considéré — et c'est à juste titre — qu'il ne pouvait confier sa représentation à un consulat honoraire dans un pays dont la souveraineté judiciaire est restreinte, car un consul honoraire ne peut exercer dignement et convenablement des fonctions judiciaires à l'égard de ses concitoyens.

En attendant que les circonstances rendent possible l'envoi en Ethiopie d'un Ministre ou d'un consul de carrière, il est de beaucoup préférable que le Gouvernement Fédéral s'abstienne rigoureusement de créer à Addid Abeba un Consulat Honoraire.

Les suisses en Ethiopie se placeront, selon leurs affinités personnelles, sous la protection consulaire française, italienne ou allemande, comme ils l'ont fait jusqu'ici.

Ou bien encore, afin de se tenir à l'écart des intrigues politiques dans lesquelles ils sont forcément englobés lorsqu'ils se placent sous la protection d'une de ces grandes Puissances, ils vivront en Ethiopie sans être placés sous une protection consulaire quelle qu'elle soit.

Le Traité récemment conclu les place dans une situation indépendante et leur donne droit au bénéfice de leur législation nationale. L'Ethiopie a toujours scrupuleusement respecté tous les engagements internationaux qu'elle a assumés par Traité, et il n'est nul besoin d'instituer un consulat honoraire pour obliger le Gouvernement Impérial a respecter les engagements qu'il a librement pris envers notre patrie en signant le traité d'amitié et de commerce du mois de mai de cette année.

P.

Lettre de Suisse

Une opinion sur la situation enSuisse

Au cours de ces derniers mois, la presse étrangère a souvent publié,sur la situation de notre pays, des aperçus erronés, incomplets et malveillants. Chez certains, on pouvait discerner, sans excès de susceptibilité, le désir de torpiller notre devise. La «Croix» de Paris s'honore par l'opinion fondée qu'elle exprime sur notre pays :

L'organisation bancaire helvétique a pris depuis la guerre un large développement, écrit-elle. Des capitalistes de tous les pays ont pris l'habitude de lui confier la gérance d'une masse énorme de fortune. Cette marque de confiance tient essentiellement au prestige d'une monnaie restée invariablement fidèle à l'or.

Il est aisé de discerner tout l'avantage de cette position. Avec les capitaux qu'attire chez elle la stabilité de sa monnaie, la Suisse devient un puissant marché de crédit pour les autres pays. Et l'avantage d'une valeur monétaire d'intégrité parfaite lui permet de recevoir les capitaux étrangers à faible rénumération, puis d'en user au dehors à haut rendement d'intérêt.

Mais il y a la question touristique et hôtelière. Sous cet aspect, les embarras helvétiques sont plus difficiles à vaincre. L'hôtellerie, les moyens de transport, l'ensemble des moyens touristique doivent fonctionner qu'il y ait peu ou beaucoup d'étrangers. En temps de crise, la part proportionnelle des frais généraux monte par rapport au chiffre d'affaires. Encore faut-il qu'elle ne le déborde pas, sans quoi on atteint à la faillite.

Les Suisses ont pris résolument les moyens de parer au danger. D'abord, pour réduire au minimum les prix, ils ont rationalisé, au plus haut point le mécanisme hôtelier. Le prix de revient est réduit au minimum sans entamer l'essentiel du confort pour le tourisme.

Presque partout on a réduit toute la part du luxe, de l'apparat, pour ne conserver que le bien-être dans la simplicité. Des hôtels affichent ostensiblement qu'ils se sont déclassés en descendant d'une ou deux catégories. Et d'anciens palaces proclament : «Cet hôtel n'est plus un palace».

La publicité auprès de la clientèle des divers pays a été conduite avec grande habileté. Elle s'adresse pour ainsi dire sur pied d'égalité monétaire aux Hollandais et aux Nordiques. Elle fait entendre aux Anglais et aux Américains qu'ils ne trouveront nulle part mieux pour moins cher. Aux Allemands, elle vante la proximité, la communauté de langue et d'usages. A nous, Français, elle offre l'alléchante perspective d'un prix de pension modique en francs français.

Ainsi se présente chez nos voisins la lutte contre les difficultés économiques du temps. Les moyens qu'ils emploient conviennent à leur situation et ne pourraient servir à d'autres. Tout au moins est-il profitable de les observer comme un bel exemple d'énergie, de tenacité et d'initiative.

Mesures économiques contre l'étranger

Le Conseil fédéral se plait à constater que les mesures relatives à la limitation des importations ont eu une influence favorable sur le degré d'occupation de plusieurs de nos industries. Dans certaines branches, on a même constaté une recrudescence assez marquée ; dans d'autres, les effectifs ont pu être maintenus intégralement. On peut donc dire que le contingentement des importations étrangères a amélioré la situation du marché intérieure. Par contre, la protection du marché indigène nous expose au danger de voir certaines fabriques étrangères transférer leur exploitation dans les localités suisses des régions frontières et rendre partiellement illusoires les mesures de protection en engageant des ouvriers frontaliers qui se contentent de salaires inférieurs à ceux des travailleurs suisses.

Quant aux *mesures économiques contre l'étranger*, le Conseil fédéral estime qu'il est indispensable d'étendre encore le trafic de compensation, afin de pouvoir mettre notre capacité d'achat, dans une mesure plus forte que jusqu'ici, au service de notre exportation. Il sera nécessaire également dans les mesures à prendre pour améliorer notre balance des paiements notamment dans les accords de clearing à conclure avec l'étranger, de mettre notre commerce d'importation non seulement au service de notre exportation, mais encore au service de la finance suisse.

La Suisse à l'Etranger

Un Suisse : Gouverneur du Canada

Nombreux furent chez nous les soldats de fortune qui s'en allèrent au service étranger tirer gloire et profit. L'un des plus célèbres fut Frédéric Haldimand, né d'une famille originaire de Winterthour et bourgeois d'Yverdon.

Il était né en 1718 et avait passablement couru le monde sous les drapeaux divers.

C'est en Amérique qu'il fit toute sa carrière, en lutte successivement contre les Peaux-Rouges, alors fort redoutables, les Français du Canada, puis les Américains soulevés à la voix de Washington, de Jefferson, de Madison. Sa vie ne fut pas celle d'un soldat de parade, partout il se battit.

En 1758, il commandait en chef dans l'Ohio où il tenait en respect les Indiens des Cinq-Nations, lorsqu'on l'envoya au Canada où il fit merveille. Attaqué au milieu de son travail d'érection de fortifications sur les bords du lac Ontario par 4.000 Français et des essaims d'Indiens, il se défendit avec 800 hommes seulement derrière des sacs de farine et des caisses de provisions, avec un tel succès, qu'il fut cité à l'ordre du jour de l'armée.

En 1760, il est présent, à l'assaut des forts du Niagara ; le général en chef ayant été frappé à mort, il prend le commandement et a les honneurs de la victoire ; c'est à lui que se rend Montréal ; il réussit la tâche difficile de pacifier les Hurons et les Algonquins restés longtemps fidèles aux Français.

En 1765. il est gouverneur général de la Floride ; il reste dix ans à ce poste, puis fait un bref stage comme commandant de la place de New-York ; c'est alors qu'éclate la révolte des Américains. Haldimand est alors appelé à Londres comme conseiller militaire du gouvernement.

Bientôt après, devant les progrès de la révolte, on eut recours à lui pour empêcher celle-ci de s'étendre jusqu'au Canada et il fut nommé gouverneur général de la nouvelle colonie, avec des pouvoirs dictatoriaux.

On lui accorda tout ce qu'il avait demandé. Il avait exigé des renforts, le droit absolu d'agir comme bon lui semblerait, de garder la défensive ou de prendre l'offensive, qu'on ne traiterait pas avec l'ennemi en dehors de lui, enfin que son pouvoir militaire primerait le pouvoir civil durant toute la durée des opérations. Les mesures qu'il sut prendre révélèrent un excellent organisateur et un politique avisé qui n'eut pas trop à combattre, la guerre s'étant déplacée au sud, en Floride. C'est à juste titre qu'il pouvait écrire que sans lui « le Canada serait devenu le 14me Etat de l'Union américaine ». Haldimand, l'âge de la retraite arrivé, revint mourir à Yverdon en 1791.

L'opinion des historiens est assez mélangée à son égard. Les uns ont vu en lui le soldat aux vues nettes et claires, l'homme à poigne, l'administrateur avisé ; d'autres ont parlé des « temps horribles de l'administration d'Haldimand, un des plus cruels despotes qui soient venus d'outre-mer. »

La vérité est probablement le terme moyen de ces extrêmes.

Ces détails sont empruntés à l'excellente biographie que M. Lätt a fait paraître dans le dernier numéro de la « Revue historique vaudoise », H. F.

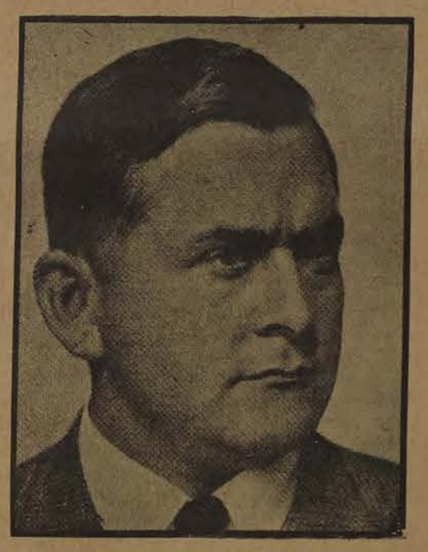

M. SIEGFRIED BITTEL
Directeur de l'Office Suisse du Tourisme

A l'heure où les appels de l'hôtellerie suisse menacée deviennent de plus en plus pressants, au moment où les initiatives se multiplient en faveur d'une réorganisation de notre propagande à l'Etranger, il importait que l'Office suisse du tourisme — privé des précieux services de M. le Dr. Junod démissionnaire — mit à sa tête un homme jeune, énergique, que rien ne rebutera. M. Siegfried Bittel, réunit en lui des qualités exceptionnelles qui l'ont désigné comme le the right man in the right place.

Originaire de Blitzingen, dans le Haut-Valais. M. Bittel est né à Rarogne, en 1894. Depuis 1927, à la Direction des chemins de fer fédéraux, il dirigeait la Revue des C. F. F. dont la tenue littéraire et la présentation forcent l'admiration.

Nous souhaitons de tout cœur au nouveau directeur de l'Office suisse du tourisme, la réalisation des projets qui lui tiennent à cœur et espérons qu'une complète réussite couronnera des efforts que nous serons heureux de seconder de notre mieux.

Parmi la Presse Suisse

A qui la dévaluation du franc profiterait-elle ?

Il est des vérités qu'il ne suffit pas d'énoncer une fois pour les faire admettre d'une façon définitive. C'est ainsi que nous n'avons cessé, depuis un an, de marteler le clou de la périlleuse inflation monétaire en nous efforçant de faire comprendre autour de nous ce qu'une faillite du franc suisse aurait de néfaste pour l'existence même de notre pays. Le problème de la dévaluation de la monnaie est-il donc encore si nouveau et attrayant qu'il nous oblige à revenir à la charge ? Non certes, mais les inflationnistes, qui se défendent d'ailleurs énergiquement de l'être au sens absolu, sont encore nombreux chez nous. Admettant volontiers qu'un abandon de l'étalon or comporterait de sérieux inconvénients, ils se demandent le plus sérieusement du monde s'il ne serait pas cependant possible, au moyen d'une dévaluation limitée ou momentanée du franc, d'une remonétisation de l'argent-métal ou d'une augmentation sous une forme quelconque de la quantité de monnaie fiduciaire, de mettre la Suisse au niveau des pays qui ont eu recours à l'inflation. Ils jonglent avec les théories fumeuses de la monnaie-indice, établissent des plans de systèmes monétaires basés sur la couverture en monnaies étrangères dépréciées de façon à rendre notre franc sensible à leurs continuelles variations, reprennent à leur compte les régimes du gold exchange standard et du gold-bullion standard, sur la définition exacte desquels ils ne sont pas toujours d'accord. Ils finissent aussi plus sûrement par se perdre dans l'abstrait, tandis qu'au dehors le franc suisse continue à se bien porter.

Ces théoriciens ne sont pas les seuls à penser qu'on pourrait inaugurer une nouvelle politique monétaire pour que la Suisse cesse d'être un « îlot de vie chère». Sans qu'aucun mouvement d'opinion ne soit actuellement organisé, un certain nombre d'industriels et d'agriculteurs pensent en leur for intérieur qu'un petit changement serait le bien-venu.

C'est pourquoi il est utile de connaître l'opinion d'un chef d'industrie tel que M. Schindler-Huber, directeur général de la fabrique de machines d'Œrlikon, au sujet de l'inflation monétaire. M. Schindler a étudié le problème avec une hauteur de vues et une impartialité admirables. Le résultat de ses observations a été publié cette semaine dans la *Nouvelle Gazette de Zurich*. Les hésitants des milieux industriels et agricoles, les nombreux demi-inflationnistes pourront en faire leur profit.

M. Schindler a examiné quelle serait la situation de notre économie nationale si le franc était dévalorisé de 15 à 20 0/0. Il constate que notre balance commerciale est en déficit marqué. En 1932, le total de nos importations s'est élevé à 1800 millions et celui de nos exportations à 800 millions seulement. A supposer une dévaluation de 20 0/0 de notre monnaie, le prix de nos importations serait majoré, en valeur absolue, 25 0/0, soit de 450 millions de francs-papier, tandis que nos exportations nous rapporteraient aux meilleures conditions un surplus de 200 millions seulement. On peut évidemment rétorquer que si, en nous basant sur des cas précédents, les 450 millions pour les importations peuvent être admis, il se peut aussi que notre exportation bénéficie d'une augmentation supérieure à 200 millions. Mais un seul chiffre est assuré pour le moment : c'est le premier, celui des pertes occasionnées par une inflation; le second dépend en grande partie des barrières douanières qui ne manqueraient pas de s'élever à nos frontières pour réduire et peut-être même annuler l'effet du dumping monétaire. L'exemple récent de la guerre douanière anglo-américaine n'est pas à l'avantage des États-Unis, dont les exportations sont en régression.

Une dévaluation monétaire serait à la rigueur tolérable chez un pays possédant lui-même des matières premières qu'il transforme en produits fabriqués, toutes réserves étant faites au sujet du côté moral et politique du problème. Mais la Suisse, dont presque toutes les industries d'exportation consistent en usines de transformation, serait obligée de payer d'autant plus cher ses matières premières que le franc serait dévalué. Il ne nous serait donc pas possible de maintenir les prix inférieurs à un niveau bas comme dans l'Empire britannique qui s'approvisionne en majeure partie dans ses dominions. Mais tandis que le cours de ces matières premières varierait avec la même rapidité que le change étranger et modifierait sans cesse les prix de revient industriels, les prix de vente sur le marché ne pourraient pas, pour des raisons techniques, être augmentés en même temps et dans les mêmes proportions. Il s'ensuivrait, remarque M. Schindler, que nombre de nos industries travailleraient à perte, comme en Allemagne pendant la période d'inflation.

D'une manière générale, dans les pays où l'on se plaît à discuter l'éventualité d'une dévaluation monétaire, les partisans de l'inflation se recrutent parmi les débiteurs, tandis que les créanciers préconisent la déflation. On a volontiers tendance à croire qu'une entreprise dont le bilan révèle une insuffisance d'actifs aurait tout à gagner à l'abandon de l'étalon-or. C'est vrai pour autant que le total des créanciers inscrits au passif de ce bilan n'est pas en partie annulé par le poste à l'actif représentant des débiteurs. Mais pour qui connaît l'enchevêtrement des dettes et des créances de nos industries et banques, il est clair que le bénéfice escompté du fait de la dévaluation du franc par ces entreprises en déficit serait fortement réduit par la réduction réciproque de tous les comptes personnels.

Une diminution de la valeur du franc suisse profiterait à première vue à l'agriculture. Nos paysans endettés qui achètent relativement peu de marchandises à l'étranger et vendent la majeure partie de leurs produits dans le pays même bénéficieraient probablement du décalage des prix pendant la période de rajustement. En cela nous ne sommes pas du même avis que M. Schindler. Mais l'allègement de leurs dettes hypothécaires se ferait en définitive au détriment des banques et crédits fonciers cantonaux qui ont, eux aussi, le droit de vivre et de faire respecter les contrats. Nos paysans, il faut le reconnaître, ont jusqu'ici fait preuve de solidarité et d'équité; bien rares sont ceux qui, ouvertement, réclament la dévaluation monétaire. Peut-être se rendent-ils compte qu'en même temps que leurs dettes seraient diminuées, ils recevraient effectivement moins de subventions pour le lait, le blé et l'élevage. D'autre part, les saines traditions d'épargne qui règnent dans nos populations rurales risqueraient d'être à jamais détruites. Aujourd'hui, le paysan, lorsqu'il le peut, thésaurise des billets de banque. Une dévaluation du franc ne lui laisserait pas le temps de remplacer au préalable ces billets par de l'or. Il serait battu par des spéculateurs de profession auxquels seuls, en définitive, pourrait profiter l'inflation. D'ailleurs, les campagnards ont encore assez présente à la mémoire la débâcle du mark, à partir de 1920, dont ils firent en partie les frais, pour ne pas désirer par-dessus tout que nous conservions intact notre franc.

L'avilissement de notre monnaie, qui signifierait la ruine de notre industrie d'exportation, de notre commerce, de nos banques déjà durement éprouvés serait une faute dont notre gouvernement porterait tout le poids. C'est pourquoi, quelle que soit la façon dont s'opère le rétablissement financier actuellement en discussion, malgré l'augmentation exorbitante des taxes et impôts de toutes sortes qui vont grever notre économie au risque d'en causer l'étouffement partiel, entre deux maux il faut savoir choisir le moindre. Il est encore préférable de laisser s'opérer l'œuvre de redressement de nos finances nationales, plutôt que de désirer une dévaluation monétaire qui ne profiterait en définitive à personne, sinon à nos débiteurs étrangers.

(*Gazette de L.*) *M. Aeschimann.*

Deux opinions à propos des récentes élections à Genève

M. Albert Picot, chef du département des finances (démocrate).

Je déplore l'avance que vient de faire le parti socialiste. Elle est due au mécontentement d'une période de crise. Les victimes de la situation actuelle — chômeurs, petits commerçants, etc. — attribuent au gouvernement ce qui est imputable aux circonstances économiques de la planète entière.

Je crains que le parti socialiste, énorgueilli par son succès ne continue dans le pays une agitation politique qui est malsaine pour Genève.

Vis-à-vis du reste de la Suisse, Genève se doit de conquérir à nouveau une atmosphère de paix sociale et de paix politique. Ni l'une ni l'autre ne sont souhaitées par les dirigeants actuels du parti socialiste. La classe ouvrière finira par comprendre son véritable intérêt.

Pour le Conseil d'État le pays a besoin, d'une équipe d'hommes capables et travailleurs qui sans souci de popularité travaillent à la solution des problèmes urgents. Tous les partis devraient chercher ces hommes sans trop de souci des étiquettes de parti.

En face de la situation sérieuse de Genève je suis heureux de constater la confiance témoignée à notre parti par de nombreux électeurs.

M. Léon Nicole, conseiller national

Le résultat des élections des 4 et 5 novembre est le fruit de l'effort d'organisation et d'éducation politique de la classe travailleuse au cours de ces quinze dernières années. Par son journal et par ses assemblées et conférences, notre parti a su grouper autour de lui un nombre toujours plus considérable d'adhérents et sympathisants qui comprennent que seul le socialisme peut leur apporter les changements profonds qu'ils désirent dans l'ordre économique et social. La preuve de cet afflux régulier et incessant de forces nouvelles nous est fournie par toutes les élections au Grand Conseil depuis quinze ans : 7 députés en 1916 ; 26 en 1919 ; 29 en 1923 ; 32 en 1927 ; 37 en 1930 et, enfin, 45 en 1933. Durant la même période, nous avons pu constater, chez nos adversaires, des regroupements incessants qui loin de leur donner la victoire, n'ont fait que les affaiblir.

La leçon du scrutin est pour moi d'une clarté absolue : Genève veut un régime politique nouveau et c'est au parti socialiste que le corps électoral vient de le demander. C'est dans ce sens-là que notre parti va préparer l'élection au gouvernement cantonal. Tout essai tenant à éliminer notre parti de la direction des affaires publiques ne peut qu'augmenter la volonté de vaincre de nos troupes. Nous vaincrons !

Honneur de soldat

L'histoire militaire de la Suisse ne se borne pas au souvenir des « quelques petites batailles d'éternelle mémoire » dont parle Victor Hugo. Elle est faite aussi des innombrables prouesses, éclatantes ou obscures, que les mercenaires helvétiques ont accomplies en quatre siècles de campagnes au service de l'étranger. Quelques-unes de ces grandes actions sont restées populaires, mais combien d'autres ont sombré dans l'oubli.

Ce sera le premier mérite de M. Jakob R. Welti, rédacteur du feuilleton dramatique de la *Neue Zücher Zeitung* d'avoir, par la pièce dont le *Schauspielhaus* vient de nous donner la primeur, fait revivre la tragique destinée du général vaudois Doxat, décapité à Belgrade le 20 mars 1738.

Ce François Doxat, né à Yverdon le 3 novembre 1682, entré à 18 ans au service de Hollande, démissionna, après la campagne de 1703, pour continuer l'étude des mathématiques. Sous-lieutenant aux gardes chez l'électeur palatin en 1707, il se signale au siège de Lille par d'importants travaux de génie. Après avoir dressé les plans de tous les sièges de la campagne des Flandres en 1713, il est transféré dans l'armée autrichienne, où il poursuit brillamment sa carrière. Lieutenant-colonel après le siège de Temesvar, colonel après la prise de Belgrade, major général et directeur des fortifications du Banat et de la Serbie (1733), il sollicite vainement sa mise à la retraite. Son rapide avancement lui a attiré des inimitiés et même d'injustes accusations. Il est élevé au rang de feld-maréchal-lieutenant pour avoir contribué à la prise de Niche. Chargé de défendre cette ville contre les Turcs dix fois supérieurs en nombre, il capitule honorablement après une défense de trois mois, pour ne pas livrer la ville aux brutalités des janissaires.

Inculpé de haute trahison par un conseil de guerre où siègent ses pires ennemis (ses deux protecteurs, Mercy et le prince Dugène sont morts) il est condamné à la peine capitale, au mépris de la justice. L'empereur auprès de qui Marie-Thérèse, intercède, ne veut pas désavouer les juges, mais il n'entend pas davantage sanctionner une iniquité. Il donne l'ordre de favoriser la fuite de Doxat. Celui-ci, à qui l'honneur est plus cher que la vie, refuse toute compromission et meurt.

Tel est le grand caractère rigoureusement historique, dont M. Jakob Welti, a fait le héros de son drame en trois actes, *Fahnen über Doxat*. La pièce n'a rien de cocardier. Au contraire, un souffle discret et assez moderne d'humanité, voire de paicfisme l'anime. Elle a remporté, tant à la première représentation qu'aux suivantes, un vif et légitime succes. L'auteur respecte l'histoire sans s'y asservir. Le premier acte nous transporte sur les murs de Nich démantelés par l'artillerie turque. L'eau manque, la lutte est sans espoir. Nous sommes déjà en pleine crise. Le deuxième acte se passe à Belgrade, après la reddition, au palais du gouverneur civil de Serbie, personnage historique d'origine suisse dont la fille s'est promise à Doxat. Le troisième acte nous montre la géôle où Doxat, qui a refusé de se pourvoir en grâce, attend avec quelques officiers et trois mercenaires suisses (figures d'un réalisme savoureux) le verdict de l'empereur. La fille du gouverneur vient supplier son fiancé de s'enfuir avec elle. Nouveau Polyeucte, le héros reste inébranlable.

Le dénouement est tout à fait cornélien, avec la grandiloquence en moins. Welti évite soigneusement l'emphase. C'est d'une main ferme et sans recherche de l'effet, qu'il conduit l'action de sa pièce, nette et dépouillée comme son style. On peut cependant lui faire quelques objections. Etait-il nécessaire de rendre le héros amoureux ? Il l'est si peu, L'amour au théâtre, pensaient les classiques, ne se contente pas de la portion congrue, il veut tout ou rien. La pâle figure de Marie de Tiefenau n'ajoute guère à la grandeur du sacrifice ; elle en diminue plutôt la vraisemblance. Quant à Doxat, admirablement personnifié par l'acteur Biberti, son noble stoïcisme l'apparente aux officiers philosophes d'Aflred de Vigny. Il demeure un peu distant comme tous les caractères qui dominent de très haut la commune infirmité humaine.

Fahnen über Doxat marquera dans les annales du théâtre alémanique. D'autres scènes suisses voudront représenter ce sobre drame de la conscience et de l'honneur militaire. Nous apprenons que le théâtre de Lausanne en donnera la semaine prochaine une version française.

F. Br. (Journal de Genève)

Avis à nos lecteurs en Suisse

Les Mandats postaux n'existent pas entre l'Egypte et l'Etranger. Pour régler leurs abonnements, nos lecteurs de Suisse,sont priés de bien vouloir en adresser le montant au Secrétariat des Suisses à l'Etranger, 40, Bundesgasse, Berne qui a qualité pour encaisser les abonnements du Journal Suisse d'Egypte et pour leur délivrer un reçu.

***

Au Caire

Ceux d'entre nos lecteurs du Caire qui désireraient acquitter le montant de leur abonnement au Journal Suisse, peuvent en verser le montant au Cercle Suisse, où quittance sera délivrée.

Dans toutes les observations apparaît les mêmes successions de phénomènes :

exagération de l'appétit, rapide et très remarquée, régularisation du sommeil, élévation du taux de globules rouges, augmentation du poids ; consécutivement, accroissement fort net de l'énergie physique et morale.

Gilbert et Lieppmann, La Presse Médicale, No. 69 et No. 73, 1904.

PHYTINE

Marque «CIBA»

Principe organique phosphoré extrait de semences végétales,

PHYTINE «CIBA»

contient 3 éléments indispensables à la vitalité de l'organisme, à l'activité du système nerveux et glandulaire :

Phosphate	Calcium	Magnésium
22 %	12 %	1,5 %

INDICATIONS :

Surmenage cérébral, Fatigue physique et nerveuse, Anémie, Neurasthénie, Convalescence. Spécialement utile pendant la grossesse et l'allaitement.

COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS.

EN VENTE : dans toutes les Pharmacies et Drogueries

SOCIÉTÉ POUR L'INDUSTRIE CHIMIQUES A PALE

DÉPARTEMENT PHARMACEUTIQUE

Vente en gros : **VICTOR MATHIEU,** 10, Rue Rouad 1er, ALEXANDRIE.

Pour avoir une audition parfaite, Pour égayer votre Home,

un appareil

Radio ou Radio-Gramophone

dernier modèle à 10 lampes

"His Master's Voice"

K. Fr. VOGEL - W. & E. VOGEL & Co. Successeurs

ALEXANDRIE :	LE CAIRE :	HELIOPOLIS :
28 Rue Chérif	16, Rue Maghraby	10, Boulevard Abbas

BUHLER FRÈRES

Atelier de construction et Fonderies

à UZWIL (Suisse)

Installations de moulins automatiques

Silos & entrepôts

Installations de transports mécaniques & pneumatiques

machines pour fabriques de chocolat & pâtes alimentaires

Presses à imprimer DUPLEX

Bureau d'Alexandrie : 14, Rue Stamboul

B. P. 1622, Tél . 1180

The Invicta Manufacturing Co. of Egypt

Ph. Chapman & Co.

Entrepreneurs de travaux de routes, canalisations, constructions etc.
Fabricants de feutres bitumés pour isolation des toitures et fondations :

Invicta Smooth Roofing Felt	—	Coloured Slates Felts
Invicta Sanded Roofing Felt	—	Bituminous Lead Sheetings
Invicta Saturated Sheets	—	Corkfelt etc.

Seuls fabricants de **"Invicta Cold Emulsion"** *émulsion à froid pour revêtement des routes.*

Fabrique à Moharrem Bey Téléph. 714 — Bureaux : 15, Rue Nubar Pacha Téléph : 72 et 4148

ALEXANDRIE

DIMITRINO & C°

Rois des Cigarettes de Luxe

Egypte Le Caire

Société Misr pour l'Exportation du Coton

(EX LINDEMANN)

ALEXANDRIE. - Rue Stamboul, Immeuble Banque Misr. - Boîte Postale 357

Adresse Télégraphique : "MILCOTON"

Correspondants :

LINDEMANN & Co.

Dresde (Saxe) Wienerstrasse, 40

Agents Généraux pour le Continent :

MERKLE & Co.

Bâle (Suisse) Kaüfhaüsgasse, 2

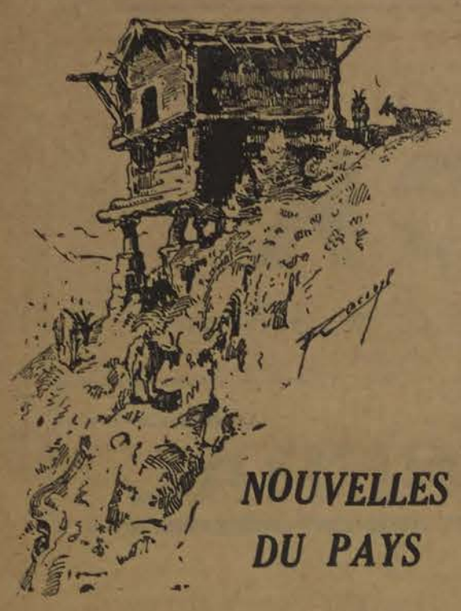

Victoire nationale à Neuchâtel

Dans l'élection d'un conseiller d'Etat en remplacement de M. Clottu, décédé, le candidat des partis bourgeois, M. Jean Humbert, industriel à la Chaux-de-Fonds a été élu par 14.373 voix.

Le candidat socialiste, M. Paul Graber, a obtenu 12.790 voix.

Echecs socialiste et communiste

Les électeurs de Bâle-Ville ont repoussé par 13.749 voix contre 12.262 l'initiative socialiste sur l'impôt social.

L'initiative communiste tendant à modifier la loi cantonale sur l'assurance-vieillesse a été aussi repoussée, par 18.041 voix contre 7809.

Un train de marchandises déraille

Le train de marchandises direct 604, venant de Renens a déraillé à la sortie est de Chavornay, à la suite d'une erreur d'aiguillage. Cinq wagons ont déraillé. Trois encombrent les voies, de sorte que la circulation est interrompue. Le transbordement des voyageurs se fait au moyen d'autobus entre les haltes de Bavois et de Essert-Pittet.

Le dernier wagon, chargé de paille,prit feu au moment du déraillement. Le feu s'est communiqué au wagon-citerne de mazout qui le précédait. Ce dernier est lui-même précédé de cinq autres voitures dont deux sont sorties des rails.

On s'est efforcé d'isoler ces wagons et d'éviter que le feu se communique au mazout.

Les dégâts matériels sont assez importants.

Le renaissance du Front fédéral

Comme un phare à éclipse, le Front fédéral apparaît, disparaît et reparaît au sein des nuits helvétiques. Plus qu'aucun autre mouvement analogue, il attache une importance capitale aux principes et aux directives qu'il élabore et sécrète en silence, avant de les exposer au grand jour, sous forme de brochures ou de conférences publiques, sur le ton à la fois didactique et polémique qui lui est propre.

Après sa réapparition à la Tonhalle, au mois de mai dernier, alors qu'on le croyait définitivement épuisé par sa campagne victorieuse de l'été 1931 contre la loi démagogique sur les assurances fédérales vieillesse et survivants, il a quasi disparu de la vie politique pendant près de cinq mois, pour faire une nouvelle rentrée en scène, le lundi 6 novembre, au pavillon de la Tonhalle, en présence de quelque six cents auditeurs, pour la plupart entre trente et quarante ans.

Le chef du mouvement, qui porte le titre d' « Obmann », M. le Dr. Wilhelm Frick, de Zurich, avocat et major, a expliqué le mystère de la dernière éclipse. Au cours de cette période, le Front national a été en pourparlers avec la « Ligue pour le Peuple et la Patrie », dont les buts et le programme lui paraissaient présenter de nombreuses analogies avec les siens propres et peut-être quelques chances de succès en plus. Ces négociations ont finalement échoué. Par ailleurs, les chefs du Front fédéral, renonçant à rivaliser avec les méthodes de propagande, souvent bruyantes et massives, du Front national, se sont décidés à mener une action beaucoup plus individuelle que collective. Le mouvement de réveil national en cours ne leur paraît avoir quelque chance d'aboutir que s'il commence par s'accomplir dans le cœur de l'individu. Lorsque l'homme aura été transformé, les institutions suivront d'elles-mêmes l'évolution nécessaire.

Après cette profession de foi, M. Frick releva avec raison que le Front fédéral n'a jamais été accusé, comme d'autres, d'avoir cherché à l'étranger des exemples ou tout au moins une inspiration. Son caractère foncièrement suisse ne fait pas le moindre doute. Là-dessus, il donna la parole à M. le Dr. Wechlin, le sympathique directeur du « Berner Tagblatt », qui présenta une étude remarquable sur « Le fascisme italien et la démocratie suisse ». Le compte rendu de cette conférence, au tour académique et profond, éclairée de traits d'humour aux dépens des radicaux et des socialistes suisses, sortirait du cadre de ce billet. Mais comme ce travail a paru *in extenso* il y a une dizaine de jours, dans le «Berner Tagblatt», nous le recommandons vivement a l'attention de nos lecteurs.

(*Gazette de Lausanne*).

Un procès au sujet d'un nom de famille

La « Dovoster Zeitung » fait mention d'un procès relatif à un nom de famille grison et au cours duquel le tribunal d'un autre canton a déclaré nulle une décision du Conseil d'Etat des Grisons. Le Conseil d'Etat avait autorisé une famille des Grisons, habitant Winterthour,inscrite sur les registres publics sous le nom de « Dual » à prendre le nom de « Dedual » qu'elle portait en réalité depuis près d'un siècle. M. J. Dedual, ancien conseiller national de Coire, adressa une plainte au tribunal de district de Winterthour contestant à la famille Dual le droit de prendre le nom de Dedual. Le tribunal de district, se basant sur la jurisprudence du tribunal fédéral, n'a pas autorisé la famille de Winterthour a prendre le nom de Dedual.

Les travaux sur la ligne Viège-Zermatt

Le 30 octobre a eu lieu la visite officielle des travaux effectués sur la ligne Viège-Zermatt pour rendre l'exploitation possible durant toute l'année. Autrefois, l'exploitation était complètement interrompue du début de novembre à fin avril. Un service d'hiver partiel fut introduit seulement en 1927-1928 et, à partir du 1er novembre 1933, la ligne Viège-Zermatt sera exploitée pendant toute l'année sans aucune interruption.

Des représentants des autorités fédérales et cantonales, des communes intéressées et de la compagnie ont visité, en train spécial, les tunnels en maçonnerie et les galeries construits d'après les plans de l'ingénieur Schneller, en amont de St-Nicolas et entre Tasch et Zermatt pour préserver la voie du danger des avalanches et éboulements. Les frais de ces travaux atteignent en chiffres ronds 900.000 francs, sans compter le coût des instyallations contre le danger d'avalanches, faites à l'alpe Jungen.

La visite a été suivie de la bénédiction des nouvelles installations par le curé Brantschen, de Zermatt.

A la collection offerte à Zermatt, des allocutions ont été prononcées au nom de la compagnie par M. Masson, président du Conseil d'administration, à Lausanne, et le directeur Marguerat, par M. Petrig, préfet, au nom des autorités cantonales, par l'ancien conseiller national Seiler, au nom de la population et par le président Aufdenblatten pour la commune de Zermatt. Tous les orateurs ont relevé l'importance de l'exploitation continue pour la vallée et surtout pour Zermatt.

Réduction des taxes postales

On apprend que l'administration fédérale des postes examine actuellement la possibilité d'introduire prochainement *diverses réductions de taxes*. On sait que, conformément à la Constitution, le bénéfice de la régale des postes est versé à la caisse fédérale. Pour l'année prochaine, un montant de 8 millions de francs a été inscrit à cet effet dans le budget de la Confédération. Dans l'estimation de ce chiffre, on n'a pas tenu compte de la *réduction des traitements du personnel*,qui entrera en vigueur à partir du 1er janvier 1934. Pour les postes, cette réduction permettra de réaliser une économie de 5,5 a 6 mill. de francs. De ce montant, la moitié environ sera utilisée pour une réduction de diverses taxes postales. On prévoit notamment une réduction des *taxes pour les paquets* dans le trafic à courte distance, une réduction des *taxes d'abonnement au téléphone* et une réduction de certaines *taxes des postes automobiles*. Ces réductions de taxes entreront en vigueur une partie déjà au début de l'année et l'autre partie dans le courant de l'année prochaine.

Vers l'introduction de billets du dimanche

On apprend qu'une conférence a eu lieu à Berne entre les représentants de la direction générale des C. F. F. et des chemins de fer privés, au cours de laquelle la question de l'introduction de *billets du dimanche*, en lieu et place des billets de sports d'hiver délivrés jusqu'à maintenant, a été discutée. La plupart des participants à la dite conférence se sont déclarés d'accord avec cette innovation de sorte qu'il est permis d'espérer que l'introduction de ces billets, qui sera saluée partout avec plaisir, sera un fait accompli, et cela pour la période du 15 décembre jusqu'au 18 mars. Les dits billets seront valables du samedi au lundi soir et le billet simple course sera valable pour le retour. Les C. F. F. ont pu d'autant plus se rallier à cette mesure que les résultats financiers de la semaine de voyage ont été relativement satisfaisants.

Berne

Une communauté d'aide aux paysans dans la détresse a été créée à Diemtigen, dans le Simmenthal. C'est la première organisation de ce genre. Il s'agit de venir en aide aux ressortissants de la commune sur la base du droit et de la justice, au moyen de secours financiers, pour protéger leurs propriétés contre des ventes forcées, au moyen de conseils sur l'exploitation de leurs entreprises. L'assemblée constitutive a décidé de demander : 1o. la modification des prescriptions de la caisse de secours aux paysans afin de permettre aux créanciers honorables de poursuivre l'exploitation de leurs entreprises sans application d'un concordat ; 2) des mesures favorisant la vente du bétail d'élevage, la réduction des droits sur la paille et le maintien des subventions fédérales aux primes d'assurance du bétail.

Le prix Benoist décerné à un Lausannois

La commission administrative de la fondation Marcel Benoist a tenu sa séance ordinaire annuelle les 27 et 28 octobre 1933, à Sierre, sous la présidence de M. Meyer, conseiller fédéral.

Après avoir liquidé les affaires courantes, la commission a, sur la base de préavis d'experts, examiné les candidatures au prix de 1932 et décerné ce prix à M. Maurice Lugeon, professeur de géologie à l'Université de Lausanne, pour son ouvrage «Barrages et géologie».

En publiant l'année dernière cet important ouvrage, fruit d'une longue expérience, M. Lugeon a fait progresser de façon fort utile les connaissances des constructeurs des grands barrages et rendu de précieux services à la science et à l'humanité.

Pour protéger la production indigène

Afin de protéger la production indigène de certains produits industriels qui jusqu'ici étaient tirés exclusivement de l'étranger, le Conseil fédéral a décidé de modifier quelques positions du tarif d'usage du 8 juin 1921. La protection douanière s'étend en premier lieu aux petites machines à écrire.

La nécessité de construire en Suisse des machines à écrire portatives s'est manifestée. Les postes du tarif 948 A-1 et 948 A-2 ne formeront qu'un poste 948 A-1, machines à écrire, avec un droit de douane de 500 francs par 100 kilos.
aux droits sur les balances automatiques; position 943 C-1 en colis dépassant 500 kilos, 50 francs par 100 kilos; position 948 C-2 de plus de 100 à 500 kg., 100 fr par 100 kg.; position 948-3 de plus de 30 à 100 kilos, 180 fr. par 100 kilos; position 948 C-4, 30 kilos et moins, 300 francs les 100 kilos.

Notre politique commerciale

M. Stucki, directeur de la division du commerce du Département fédéral de l'économie publique, a parlé à la Société de statistique et d'économie publique de Bâle, de la politique commerciale de la Suisse.

L'orateur a fait un parallèle entre la période d'avant-guerre et la période actuelle dans le domaine des échanges commerciaux, du tourisme et des capitaux. Les conditions étaient absolument différentes et la Suisse avait dû elle-même recourir à des mesures peu satisfaisantes, mais nécessaires.

Au mois d'octobre 1931, la politique commerciale de la Suisse a dû être complètement modifiée, après que l'on eut acquis la certitude que sans une transformation complète de la situation eût pu devenir catastrophique en Suisse.

La Suisse est sur la défensive et la ligne de sa politique commerciale est droite.

La situation nouvelle a montré que les mesures qui ont été prises s'exercent de manière heureuse, en ce sens que les importations ont diminué et les exportations se sont développées de manière satisfaisante.

Au sujet des négociations économiques qui viennent de reprendre avec l'Allemagne, d'importants journaux allemands ont exprimé l'opinion qu'il n'y a aucune possibilité de négociation si la Suisse ne renonce pas au principe des échanges réciproques dans une proportion égale. Il y a là certainement un malentendu; on a confondu le bilan commercial avec le bilan du paiement. La demande de la Suisse d'obtenir une réduction de 10 0)0 du déficit du bilan des paiements est justifiée et constitue une base d'entente acceptable.

Un emprunt de 150 millions

Le Conseil fédéral a décidé l'émission d'un emprunt de 150 millions aux conditions suivantes : taux d'intérêt 4 0)0, cours d'émission 99,75 0)0 plus 0 fr. 60 de timbre fédéral, durée 20 ans.

L'Union des banques cantonales suisses, et le Cartel des banques suisses ont assuré la prise ferme du dit emprunt.

Les porteurs d'obligations de l'emprunt en dol. 5 1)2 0)0 contracté en 1924 aux Etats-Unis auront la faculté d'échanger leurs titres contre ceux du nouvel emprunt, au cours de 5,12 le dol. Il est à prévoir qu'il sera largement fait usage de cette occasion de conversion.

La défense nationale

Jeudi, a eu lieu au Palais fédéral,sous la présidence de M. Minger, conseiller fédéral et chef du Département militaire fédéral une conférence des commandants des corps d'armée, des commandants des dix divisions et des forteresses, en vue d'examiner le projet de réorganisation de l'armée suisse élaboré par la division de l'E. M. G. et déjà discuté par la commission de la défense nationale et par la conférence des chefs de division, du département militaire fédéral.

L'opinion publique a déjà été renseignée sur une partie des mesures de réorganisation envisagées lors de la discussion du message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale au sujet de l'armement et de l'équipement complémentaire de l'armée.

Les autres mesures ne sauront connues que lorsqu'elles auront été étudiées par tous les milieux compétents.

On sait que la commission de la défense nationale, comme la conférence des chefs de divisions du département militaire, ont approuvé sur tous les points les propositions de la division de l'état-major général.

La Suisse à l'Etranger.

M. Jean Lugeon, Varsovie

L'expédition polonaise, organisée à l'occasion de l'année polaire, vient de rentrer à Varsovie, après être restée 14 mois à l'île des Ours, dans la zone polaire. Le départ de l'expédition, en juillet 1932, pour l'île des Ours, avait été précédé de longs travaux préparatoires exécutés sous la conduite de M. Jean Lugeon, directeur de l'Institut national de météorologie qui est président du comité national polonais de l'année polaire. M. Lugeon, qui est citoyen suisse, avait accompagné les trois jeunes membres de l'expédition, les météorologues Jacek-Centkiewicz, Siedlecki et Lysakowski, jusqu'à l'île des Ours. Le but des recherches était d'étudier le magnétisme terrestre et les phénomènes électriques en rapport avec les aurores boréales. Ce but a été pleinement réalisé. L'expédition est rentrée avec un riche matériel d'observations et d'expériences.

(«Sentinelle» Chaux-de-Fonds, 11. 9. 33).

VINS DE FRANCE

Vins de BOURGOGNE
de la Maison
BOUCHARD AINÉ & FILS
à Beaune

Vins de BORDEAUX
de la Maison
CLOSSMANN & Cie.
à Bordeaux

CHAMPAGNE
DE ST-MARCEAUX
à Reims

Vins MOUSSEUX
A. BASSEREAU & Co.
et
CLOS DES CORDELIERS

Vins du Rhin
N. FROMM
à Bingen

Cognacs
PELLISSON PÈRE & Co.
à Cognac (France)

EN VENTE PARTOUT
Dépôt : **Victor Mathieu**, 10 Rue Fouad Ier — Alexandrie, Tél 11-92

WINDSOR PALACE HOTEL
ALEXANDRIE
LE PLUS MODERNE
LE MIEUX FRÉQUENTÉ

ATLANTIC HOTEL
CONFORT MODERNE
SPECIALEMENT RECOMMANDÉ
AUX FAMILLES ET VOYAGEURS
DE COMMERCE

PRIX TRÈS RAISONNABLE
Sous la Direction du **Windsor Palace**

Automobiles "LANCIA"
Nouveaux Modèles 1933 - 1934
DILAMBDA 8 cylindres, 4 litres, grande voiture de Luxe.
ASTURA 8 cylindres, 3 litres, voiture extra rapide, vitesse au delà de 130 kms. à l'heure.
ARTENA 4 cylindres, 2 litres, voiture très confortable.
Et enfin le plus grand succès, le modèle :
AUGUSTA 4 cylindres, 7 Ch., vitesse au delà de 110 kms. à l'heure — 200 kms. le grand bidon.
Pour tous renseignements s'adresser à l'Agent Général :
G. FUMMO 22, Rue Fouad 1er. — Tél. 7507. — Alexandrie.

Salonica Cigarette Cy.
Fournisseur de S.M. le ROI d'Egypte
LES CIGARETTES FUMÉES PAR L'ELITE
AGENT SUISSE :
A. Dürr & Cie. z. Trülle (Zurich)

Sans filistes 1933
avez-vous achelé un nouvel appareil ?.
Vous désirez posséder
Le Meilleur Récepteur
PHILIPS
Vous demandez « de bonnes marchandises »
pour votre « bon argent »
Vous avez raison
Les récepteurs PHILIPS a « Superinductances» sont les appareils les plus parfaits et les plus puissants pour l'Europe. Seuls les postes PHILIPS, avec leur montage, donnent à la fois une sélectivité maximum et une réception de qualité pour toute l'Europe; leur maniement, à l'aide d'un seul bouton, est le plus simple possible.
PHILIPS
signifie...
SELECTIVITÉ . . .
INTENSITÉ . . . .
PURETÉ SONORE . .
QUALITÉ INÉGALÉE . .
MANIEMENT SIMPLE
Economie Incroyable

Super - Inductance

En Egypte

Comment les Allemands d'Egypte ont voté

Lors du récent plébiscite, qui vient de donner au Gouvernement du IIIe. Reich, une si écrasante majorité, les Allemands d'Egypte ont voté comme tous leurs compatriotes à l'étranger.

Ceux du Caire sont venus à Alexandrie ayant a leur tête le Baron Von Stohrer et, avec leurs conationaux de notre ville, ils se sont embarqués sur un bateau allemand qui les a transportés hors de la limite des eaux égyptiennes. Ils ont voté là sous le contrôle du capitaine du navire puis ils sont rentrés à Alexandrie.

Quand donc les Suisses auront-ils eux aussi, la possibilité d'exprimer leur opinion, en participant aux votes les plus importants ?

Les ailes égyptiennes en deuil

La chute de deux des avions de l'escadrille qui a coûté la vie à deux des meilleurs aviateurs égyptiens a douloureusement ému l'opinion.

A Paris la Légation a pris toutes les dispositions nécessaires pour les funérailles des victimes du désastre aérien, lesquelles ont eu lieu mardi.

Sur les deux côtés latéraux de la cour intérieure de la Mosquée se tenaient, d'une part, les officiers et sous-officiers de l'escadrille égyptienne et le sous-commandant Tait bey, et d'autre part une compagnie de l'armée française de l'air avec drapeau et armes. Sur le troisième côté, à l'entrée de la salle de prières, se tenait le Ministre d'Egypte, qui conduisait le deuil.

Talaat Harb Pacha

On annonce que S.E. Talaat Harb pacha administrateur délégué de la Banque Misr, quittera le Caire le 2 décembre prochain, accompagné de quelques amis, à bord d'un avion de la Misr Airworks, pour se rendre au Hedjaz, en vue d'étudier certaines questions se rapportant au transport des pèlerins.

Le train des Antiquités entrera en service le 15 décembre

L'administration des Chemins de fer vient de terminer dans ses ateliers, la construction des wagons dont sera composé le « train des antiquités ».

Ce train entrera en service à partir du 15 décembre prochain. Il comprendra huit wagons et chaque compartiment comprendra six places qui pourront être transformées en couchettes pour la nuit.

Le prix du voyage, aller-retour, a été fixé à 120 piastres, y compris les wagons-lits.

Toutefois, des trains ordinaires de seconde classe seront rattachés à ce train et mis à la disposition de ceux qui ne veulent pas bénéficier des couchettes. Le prix du billet sera, dans ce cas, de 90 piastres.

D'Amsterdam au Caire en un jour

Les pilotes hollandais : D. L. Asjes et Geysendorffer se proposent de quitter Amsterdam à la fin de ce mois avec l'espoir d'atterrir, en 3 jours et demi à Batavia.

La première escale serait Le Caire qui, pour remplir ces prévisions devrait être atteint au bout de la première journée de vol.

La seconde étape serait le Caire-Karachi, la troisième Karachi-Bangkok et la quatrième qui ne prendrait qu'une demi-journée serait Bangkok-Batavia dans les Indes hollandaises.

Le monoplan sur lequel les aviateurs espèrent réaliser cet ambitieux projet est un monoplan construit par la Société hollandaise Pander.

Cette machine aurait une vitesse de 180 milles à l'heure pouvant, en cas de nécessité, atteindre 230 milles à l'heure.

Un explorateur qui veut atteindre l'"oasis des oiseaux"

Le célèbre explorateur allemand Léo Frobenius vient de quitter Francfort pour entreprendre, à la tête d'une expédition, un voyage d'études dans le désert de Libye. Il est accompagné du géographe comte Almassy, qui avait déjà attiré sur lui l'attention du monde scientifique par sa récente tentative d'atteindre l'«oasis des oiseaux», au centre de la Libye.

Le professeur Frobenius et ses compagnons se sont assignés une tâche difficile qui peut donner, en cas de succès, des résultats scientifiques précieux. Ils iront, par Rome, Naples, Alexandrie et Le Caire remonter le Nil jusqu'à Assiut. De là, ils feront 1500 kilomètres en auto dans la direction du Sud-Ouest par l'oasis Kharga, jusqu'aux sources Wadi Auwenat. Ensuite, les explorateurs essaieront d'atteindre la mystérieuse oasis Zarzura, dite des oiseaux, sur la frontière italo-égyptienne. Enfin, ils comptent terminer leur voyage par une visite à l'oasis d'Ufra, où les Italiens ont établi une base d'aviation.

Le comte Almassy, géographe du roi d'Egypte, avait déjà tenté de pénétrer jusqu'à « l'oasis des oiseaux ». Son expédition était bien équipée et disposait d'autos qui semblaient lui assurer le succès.

Mais le destin implacable veillait. L'un des explorateurs, sir Robert Clayton, tomba malade et mourut avant la fin du voyage, sur les bords du Nil. Sa jeune femme essaya, au printemps 1933, d'atteindre la vallée de Zarzura, mais dut abandonner sa tentative à Kufra, à 200 kilomètres environ de l'oasis des oiseaux, selon des calculs du comte Almassy.

Lady Clayton n'abandonna cependant pas son plan : dès son retour à Londres, en mai 1933, elle commença à préparer une nouvelle expédition. Cette fois, elle voulut survoler l'oasis en avion et prit des leçons de pilotage. Mais le destin la frappa : au cours d'un vol d'essai à Brookland son avion s'écrasa sur le sol et elle fut tuée.

Le docteur Léo Frobenius et le comte Almassy espèrent mener à bien l'entreprise où échouèrent les époux Clayton. Ils comptent atteindre « l'oasis des oiseaux » et y étudier les vestiges des civilisations pré-égyptiennes, datant de l'époque où la mer recouvrait la vallée du Nil inférieur et où le haut plateau de Libye était une terre fertile et civilisée.

En écoutant une jeune journaliste

Dans la Presse, la page de la femme est souvent tenue par des hommes. Ces derniers passent d'ailleurs pour être experts dans les questions féminines. Qui a donc mieux fixé le sourire énigmatique d'une femme que le peintre de la Joconde ? Ne sont-ce pas les romanciers masculins qui analysent le mieux la psychologie, la femme et les maîtres tailleurs qui règlent les détails de leurs élégances ?

Mais tout arrive et même que des femmes s'occupent des questions féminines et c'est ainsi qu'en Egypte, une jeune journaliste égyptienne, la première licenciée de langue arabe de l'Université égyptienne dirige la rédaction de la page féminine du grand quotidien arabe : le «Kawkab El Chark ».

Elle nous a reçus l'autre jour, dans son bureau plongée dans un amas inextricable de paperasses, de ciseaux et d'épreuves d'imprimerie. De ce fouillis émergeait un visage fin éclairé par un regard profond : Mlle Sahir El Kalamawy.

Tout en envoyant sa copie à l'imprimerie, Mlle Kalamawy répond à nos questions.

« Pourquoi j'ai choisi cette profession. Je n'ai pas voulu être médecin pour ne pas vivre aux dépens des malades, je n'ai pas voulu être avocate pour ne pas vivre aux dépens des querelles des gens. J'ai choisi cette profession noble entre toutes et qui me permet d'apporter ma modeste contribution au relèvement de la famille égyptienne.

« Il y a beaucoup à faire ici pour la femme égyptienne dont dépend le sort et l'éducation des générations futures. Elle est encore dans un état primitif qui a besoin d'être éclairé par les apports de la civilisation contemporaine. Les conditions de l'éducation des enfants, l'hygiène, l'entretien du foyer, le concours précieux qu'elle doit apporter au développement intellectuel, matériel et social de la société égyptienne, tout cela a besoin d'être établi sur des bases saines et solides.

« C'est toute une atmosphère à créer, des traditions à établir. Et c'est une lourde charge que la Presse arabe assume en grande partie. J'ai voulu servir mes sœurs de la société égyptienne en devenant journaliste ».

La tâche n'est évidemment pas aisée. Il y a à lutter contre tant de préventions, de conceptions périmées de coutumes anciennes. Mlle Sahir s'indigne des obstacles qui entravent l'affranchissement des femmes.

« Ils m'énervent, vous savez, tous ces censeurs austères qui limitent aux devoirs de la maternité toute l'activité d'une femme. L'entretien du Foyer ? Nos femmes mettent une journée entière à s'occuper de menus et insignifiants détails parce qu'on leur interdit de faire autre chose. Mais à côté de la cuisine il y a l'esprit qui a ses droits et qu'on pourrait utiliser à des fins utiles ».

La Bourse Egyptienne G.F.

Le Courrier de la Noël et du Nouvel An

Communiqué des Postes

Le Directeur Général des postes a l'honneur de porter à la connaissance du public que les derniers départs pour l'expédition des correspondances à destination des pays suivants pour qu'ils arrivent aux destinataires avant les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

POUR NOEL

Correspondances

France, Belgique, Espagne et Hollande : Messageries Maritimes (Alexandrie-Marseille) 19.12.33 ; Avion : Imperial Airways ou K. L. M. 20.12.33.

Italie, Autriche, Yougoslavie, Tchécoslovaquie, Allemagne et Suisse : American Export Alexandrie-Naples 20.12.33.

Etats-Unis d'Amérique : Lloyd Triestino, Alexandrie-Naples 9. 12. 33.

POUR LE JOUR DE L'AN

Correspondances

Grande-Bretagne : P. et O. Port-Said-Marseille 24.12.33 ; Avion Imperial Airways 27.12.33.

France, Belgique, Espagne et Hollande : Messageries Maritimes, Alexandrie-Marseille 26.12.33 ; Avion : Imperial-Airways ou K. L. M. 27.12.33.

Italie, Autriche, Yougoslavie, Tchécoslovaquie, Allemagne et Suisse : Dollar-Line, Alexandrie-Naples 26.12.33 ; Avion Imperial Airways ou K. L. M. 27.12.33.

Etats-Unis d'Amérique : Lloyd Triestino, Alexandrie-Naples 14.12.33.

Un avis indiquant la date et l'heure précises de la clôture des dépêches et expéditions sera affiché en temps opportun aux bureaux de poste du Caire, d'Alexandrie et de Port-Said.

Société des Concerts d'Egypte

YVES NAT

le Grand virtuose français donnera deux récitals à l'Alhambre

en abonnement le Samedi 25 Novembre à 6 h. 15 p.m.

hors abonnement le Lundi 27 Novembre à 6 h. 15 p.m.

« Le Pianiste Yves Nat, dit Florent Schmitt dans le Journal « Le Temps » est un des trois ou quatre virtuoses assez forts pour se permettre de jouer simplement ce qui est écrit sans recourir à une interprétation personnelle qui, immanquablement, trahit la pensée de l'auteur ».

Dans l'Excelsior, le grand critique Vuillermoz à propos d'un gala organisé Salle Pleyel

« Quel splendide tempérament de pianiste, quel irrésistible entraîneur d'âmes, quelle force de la nature que cet Yves Nat qui, dans son besoin d'évasion, n'hésite pas à sauter le mur protecteur et rassurant du talent pour se lancer, tête baissée, dans le domaine inconnu de génie ».

Retrait des Affaires de M.M. Davies Bryan & Co.

L'attention du public est attirée sur la Grande Mise en Vente qui est en cours dans les Etablissements de Messieurs, Davies Bryan & Co., au Caire et à Alexandrie.

L'accueil fait par le public qui apprécie la valeur de ses achats a dépassé notre attente.

Les stocks se réduisent graduellement et tous ceux qui n'ont pas profité de cette occasion sont vivement invités à le faire le plus tôt possible.

Sont offerts à des prix vraiment exceptionnels :

Les malles, valises, Nécessaires de voyage, Raquettes et Faux-Cols.

Profitez de cette circonstance unique pour effectuer des achats très avantageux

LE CAIRE — ALEXANDRIE.

CORSETS & BRASSIÈRES
Sur Mesure
Modèles nouveaux amincissant la taille.
Confort et souplesse absolue.
COUTURE
Atelier spécial pour la confection de Robes & Manteaux. Riche collection de modèles de Paris. Coupe et façon impeccable.
Prix modérés.
Maison BELINE
26, Rue Chérif Pacha, 26. — Tél. 361
3ème étage (*ascenseur*).

The Upper Egypt Hotels Coy.

ASSOUAN
Cataract Hotel. — Savoy Hotel
Grand Hôtel Assouan.
LUXOR
Luxor Winter Palace. — Luxor Hotel
Karnak Hotel

Voyage en Haute-Egypte

«On ne peut pas rappeler suffisamment aux résidents d'Egypte les avantages qui leurs sont offerts pour un séjour en Haute-Egypte :

« Les Chemins de fer Egyptiens émettent d'Alexandrie à Assouan, avec le concours des Wagons-lits et le *Winter Palace* et *Luxor Hôtel* à *Luxor* et le *Cataract Hôtel* et *Grand Hôtel*, à *Assouan*, un billet combiné pour 2, 5, 7 et 10 jours, aux prix respectifs de L.E. 9,500, 14,100, 16,500, 20,100 par personne, inclus voyage en train de luxe, Wagons-lits et repas au Wagon-restaurant, séjour à l'hôtel.

« Les billets pour voyage en 2ème classe sont encore meilleur marché.

« Les billets peuvent s'obtenir dans toutes les agences de voyages.

« Les hôtels de la Upper Egypt Hotel Co. se trouvent sous la direction générale de notre compatriote, M. A. R. Badrutt, qui dirige en été l'hôtel *Margna* à Sils (Engadine) et qui se ferait le plus grand plaisir de répondre à toute demande de renseignement. »

BIÈRE

BECK

La Bière MURE de plus de 6 Mois

ASSUREZ-VOUS AUPRÈS DE LA **GENERAL**

ACCIDENT FIRE & LIFE ASSURANCE CORPORATION LTD.

Succursale pour le Proche-Orient :
BAEHLER-SAVOY BUILDINGS, Midan Soliman Pacha, Le Caire
Tél. No. 59812 - 59813 B. P. No. 236

Agence Générale à Alexandrie :
THE ASSOCIATED COTTON GINNERS OF EGYPT LTD.
2, Rue de la Gare du Caire. — Tél. No. 1556. — B. P. No. 647
Toutes sortes d'assurances effectuées. AGENCES PARTOUT.

JUDGE A MOTOR OIL ON PERFORMANCE, NOT PRICE !

FOR STRAIGHT LINE PERFORMANCE USE

VEEDOL
MOTOR OIL

Lower Consumption.... Better Body.... Easier Starting

Sole Distributor: **L. Savon & Co.** Alexandria, Tel. 44-37 Cairo, Téléph. 53540

SOCIÉTÉ DU NAPHTE S. A.
SOUS LA RAISON
A. I. MANTACHEFF & Co.
SIÉGE SOCIAL : GENÈVE, 56, *RUE DU STAND*

PÉTROLE RAFFINÉ
BENZINE « TONELINE »
HUILES pour Autos « TONELINE »
DIESEL OIL
HUILES & GRAISSES pour toutes Industries.

ابو خروف
TRADE MARK

Agence principale pour
l'Egypte, Soudan, Syrie Chypre et Palestine
ALEXANDRIE :
1, Rue Eglise Debbane
phones 7018 - 7019 - 7020
Succursales :
Caire, Beyrouth & Jaffa
Depôts et Agences
dans toutes les villes

Établissements de Constructions Mécaniques et Fonderie
D. MARLIA
V. & G. MARLIA, Succ.
181, Rue Choubrah. — LE CAIRE
— Tél. 52472 —

MEMBRE DE LA FÉDÉRATION ÉGYPTIENNE DES INDUSTRIES — EXPOSITION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE 1931 MÉDAILLE D'OR

SPÉCIALITÉS :

Machines et accessoires pour les Usines d'égrenage de coton. — Machines spéciales pour l'industrie textile, pour la minoterie, pour la fabrication des carreaux en ciment, etc. — Réparation de tout genre de machines et moteurs. — Poulies et accessoires pour transmissions. Tuyauteries en fonte et en fer. — Chaudronnerie et charpentes métalliques. — Fonderie en tous métaux.

Fournisseurs du Gouvernement et des principales Maisons et Usines en Egypte.

KING DAVID HOTEL
JERUSALEM

L'Hôtel le plus luxueux en Orient construit en 1930
200 Chambres, 100 Salles de bain

LE PLUS GRAND CONFORT A DES PRIX MODÉRÉS

Ouvert toute l'année

Egyptian Road Construction Co.
SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE
Representing : **Val de Travers Asphalte Paving Co.**
President : John P. Mitchel, F. Inst. H. E., A. I. Struct E.

Road Paving & Rooting Specialists.
Roadmaking of every description and magnitude undertaken and guaranteed.
Roofing, Flooring & Paving of the highest class.

LARGEST FACTORY IN EGYPT PRODUCING.
Asphalt Paving Bricks, Bituminous Products, Seyssel Natural Asphalt.

Head Office : 8, Rue Nebi Daniel, ALEXANDRIA, Tel. 566.
and at 17, Sharia Madabegh, CAIRO Tel. 53649.

EN PALESTINE

(De notre correspondant particulier)

Les Arabes et les Anglais

Parmi les polémiques de Presse avec lesquelles les Arabes, les Juifs et les Anglais cherchent à se renvoyer les uns les autres la responsabilité des derniers troubles palestiniens, a un intérêt particulier l'échange de vues que les maires des principaux centres du pays ont eu, ces jours-ci, avec le Haut-Commissaire Britannique, au cours d'un examen organique de la situation génerale.

Le point de vue des autocthones fut résumé d'une façon efficace par Mr. Ragheb Bey Nachachibi, maire de Jérusalem, lequel a fait un diagnostic profond du malaise qui tourmente la masse de ses coréligionnaires, en en emettant en relief les causes fondamentales et en indiquant les remèdes pour sortir, d'après lui, une fois pour toutes, d'une atmosphère dangereusement saturée d'électricité.

« Les récents troubles — a dit, entre autre, Mr. Nachachibi — ont été une démonstation contre le Gouvernement, c'est-à-dire contre la loi et l'ordre publique. Ils ne peuvent pas être comparés avec les émeutes précédentes, dont ils sont beaucoup plus sérieux. Et nous craignons qu'ils soient le prélude d'événements encore plus graves. Nous sommes d'avis que les engagements de la Puissance Mandataire n'aient pas été remplis de la même façon vers les Juifs et les Arabes. Nous admettons que certains immigrants portent des capitaux dans le pays, mais leur argent peut se volatiliser, tandis qu'ils restent. On dit que plusieurs d'entre eux arrivent en Palestine avec un millier de Livres Sterling: mais ils dépensent toute cette monnaie en achetant des marchandises d'importation européenne ou bien dans des constructions et après ils restent sans le sou. En outre, ce n'est pas vrai que ces capitaux de mille Livres Sterling entrent effectivement dans le pays. La même somme sert, souvent, pour plusieurs personnes ».

« Les immigrants ne devraient jamais devenir des poids pour les municipalités. L'Agence Juive devrait se rendre garante d'eux non seulement pour douze mois mais pour toute leur vie. On dit souvent que l'on pourrait commencer beaucoup d'autres entreprises s'il y avait une plus grande main-d'œuvre. Or ceci est faux, car il y a déjà sur place soit des Juifs soit des Arabes qui cherchent du travail même à des prix réduits et n'en trouvent pas.

Nous n'avons jamais nourris de la haine contre la Grande-Bretagne. Au contraire, nous avons toujours désiré pouvoir collaborer avec elle en vue de préparer la prospérité de notre pays. Notre amour et notre estime pour le peuple anglais étaient sincères. Et nous croyons encore que le jour viendra où la Grande-Bretagne trouvera dans les Arabes des amis utiles et bons, comme nous souhaitons pour nous les Anglais. Nous étions habitués à avoir confiance dans l'intégrité et dans la justice du peuple et du Gouvernement britannique. Dès l'occupation nous avons eu occasion de connaître bien des hommes de l'Empire, mais, en général, nous n'avons pas trouvé en eux ni intégrité ni justice: nous ne parlons pas ici des tribunaux, mais de la politique du Gouvernement.

Les revendications des Arabes ont déjà été formulées à plusieurs reprises : d'abord il faut introduire un régime représentatif et puis on doit améliorer la situation économique et mettre le véto contre l'immigration.

L'excitation parmi le peuple est encore très grande. Pour la calmer, il faut des déclarations officielles dans le sens que l'on introduira au Parlement auquel sera dévolue la responsabilité de l'administration de l'État .

Dans sa réponse, le Haut-Commissaire Britannique a tenu à affirmer, en substance, ce que voici : « D'abord je ne crois pas que les Arabes deviendront jamais des sujets des Juifs en Palestine. Cela serait contre le Mandat et, du reste, les Arabes ne le permettraient jamais. Au cours des deux ans de mon administration, je fait tout mon possible pour aider les paysans pauvres. Quant à l'introduction d'un gouvernement autonome, j'ai déjà fait des déclarations assez favorables. A peine la nouvelle loi sur les Municipalités sera entrée en vigueur, j'examinerai à nouveau le projet du régime parlementaire. Pour ce qui se rattache à l'immigration, les indigènes ont entièrement raison de se plaindre pour le grand nombre des personnes qui restent en Palestine sans y être autorisées. Cependant, pour le reste du problème il ne faut pas perdre de vue que, en fixant le chiffre de ceux qui sont admis à s'établir dans le pays, le Gouvernement tient compte non seulement de la situation présente mais aussi de celle du futur immédiat.

J'admets que beaucoup sont entrés en Palestine sans passeport. Mais on a déjà introduit des mesures, qui maintenant seront rendues encore plus sévères pour empêcher la continuation de ces illégalités. Enfin, pour nous mettre à l'abri de toute sorte de fraude au sujet de la possession effective d'un capital de mille Livres Sterling pour chaque nouvel immigrant, cette somme devra être garantie par un certificat de certaines Banques locales qui seront choisies dans ce but ».

A peine ces déclarations connues, l'Agence Juive n'a pas hésité à publier un communiqué, manifestant son étonnement devant certaines affirmations du Haut-Commissaire Britannique, auquel elle reproche de s'éloigner de la politique officiellement confirmée par le Gouvernement de Londres en 1930 vis-à-vis du Foyer National Juif en Palestine. D'où il ressort à nouveau que le problème arabo-juif en Terre-Sainte ne pourra jamais être résolu tant que la Puissance Mandataire ne renonce pas à sa diplomatie empirique qui consiste à manœuvrer au jour le jour selon les événements du moment, sans suivre une ligne de conduite bien arrêtée.

Dr. M.

EN SYRIE

(De notre correspondant particulier)

La situation en Syrie est des plus sérieuses. Le Gouvernement mandataire aura vraisemblablement fort à faire pour ramener le calme dans les esprits surchauffés. La France, gênée par les conditions même de son installation en Syrie et partagé entre les nécessités de la politique locale et les formes démocratiques de son Gouvernement, par la force des choses, se trouve dans une situation des plus difficiles. On pensait cependant que la signature d'un Traité serait possible.

Il n'en a rien été.

On sait que le traité d'amitié et d'alliance franco-syrien, signé à Damas le 16 novembre crt. par M. de Martel, ambassadeur de France et Haut Commissaire de la République Française en Syrie et au Liban d'une part, et Haki bey el Azem, Président du Conseil Syrien d'autre part, devait garantir dans une courte période la réalisation, dans la plus grande mesure possible, des aspirations nationales syriennes et elle laisse la porte ouverte pour les négociations sur les points dont la solution immédiate paraît prématurée.

A l'occasion de la signature de ce traité, M. de Martel et le Président de la République ont échangé des lettres, les unes touchant le régime des gouvernements de Lattakieh et du Djebel el Druz et les autres concernant la Cour de Cassation et les administrations des Wakfs dans ces deux gouvernements dans leur rapport avec le gouvernement syrien. Devant les déclarations et les critiques qui lui ont été dirigées contre le traité avant l'annonce de sa signature et la connaissance de ses dispositions, il a été trouvé nécessaire de publier ces documents pour permettre, non seulement aux représentants de la Nation, mais au peuple syrien tout entier d'émettre son avis en connaissance de cause.

Mais la publication de ce traité franco-syrien a provoqué une vive agitation dans toute la Syrie. Le mécontentement est général parmi toutes les classes du peuple. Les étudiants ont fait grève, notamment ceux de l'Université. Une députation d'étudiants s'est rendue auprès des députés et leur a demandé de ne pas approuver le traité. Plusieurs députés ont prêté serment dans ce sens.

Les nationalistes ont rédigé un manifeste disant en substance que les Français n'ont rien changé à la politique inauguré depuis qu'ils occupent le pays; que le traité est dépourvu de toute affirmation de la souveraineté syrienne et qu'il ouvre la porte à l'intervention étrangère dans toutes les questions financières, économiques, judiciaires, administratives, culturelles et militaires du pays et le prive de toute manifestation de sa souveraineté extérieure; qu'il confirme la division de la Syrie et lui impose de lourdes charges financières; et que, par conséquent, il y a lieu de le rejeter.

Entre Egypte et Syrie

Les pourparlers se poursuivent entre les autorités égyptiennes et françaises pour la conclusion d'un traité de commerce syro-égyptien à la place de celui qui a été dénoncé.

Les négociations ont commencé entre le ministre des finances et le ministre de France. Elles se sont poursuivies entre Hassan Sabri bey et M. Granguillot, attaché commercial français, puis entre ce dernier et l'administration des douanes.

Le ministère des finances a remis à l'attaché commercial un projet d'accord qui a été envoyé au Haut Commissariat de France à Beyrouth.

En Abyssinie

IMPRESSIONS D'UN SUISSE

(De notre correspondant particulier)
(Suite des Numéros précédents)

La consommation du vin, importé en totalité d'Europe, se monte en moyenne à 200.000 litres par an, avec tendance à augmenter. Le meilleur marché (vin grec) est vendu sur place à Frs. 6.85 le litre au cours actuel ; or la vigne dans ce pays donne une récolte égale sinon supérieure à celle du bassin méditerranéen. Il existe actuellement plusieurs plantations qui ne fournissent guère que du raisin de table, vendu en moyenne de Frs. fr. 5.— à 5.50 le Kg; les cultures indigènes fournissent un raisin noir, à petits grains, de qualité médiocre, que quelques européens ont remplacé avec succès par des plants de Chasselas et d'Aramon.

Les vignobles d'Afrique du Nord, Algérie et Maroc, produisent dès vins à Frs. 1.— environ, prix de gros, avec un prix de terrain à l'hectare sensiblement plus élevé, une main d'œuvre plus chère et des impôts plus lourds.

La main-d'œuvre est abondante et relativement bon marché la production intérieure éviterait les frais de douane et surtout les transports coûteux ; les produits vendus à un prix inférieur à ceux pratiqués actuellement laisseraient une marge suffisante et certainement plus intéressante que celle dont doivent se contenter actuellement la plupart des producteurs européens, et ceci pour tous les produits indiqués plus haut.

Il y a pourtant une ombre à ce tableau, la terre ne peut être aliénée aux étrangers et seule une location, d'un maximum de 30 ans est autorisée. Mais le bail est enregistré par le gouvernement, ce qui évite le désagrément de louer à un propriétaire «supposé» et en outre le bail ne peut être rompu, quelles que soient les circonstances de famille du propriétaire (décès, partage, etc.). Par conséquent il faut tenir compte d'un amortissement obligatoire en trente ans de tous les capitaux investis en constructions et non récupérables, à moins d'entente spéciale avec le propriétaire. Il serait toutefois possible, si l'on ne s'en tient pas à la simple culture, mais qu'on installe une industrie de transformation, d'obtenir du gouvernement certains adoucissements qui permettront d'envisager un amortissement sur une plus longue durée.

En outre il faut éviter certains errements qui ont causé la perte de plusieurs sociétés européennes qui semblaient avoir tout en mains pour réussir. Ces entreprises, constituées en Stés. Anonymes, avec siège en Europe, direction en Europe, sous-direction locale, supportaient les frais de constitution, d'enregistrement, les impôts européens, sans compter les frais généraux inévitables : conseils d'administration, directeurs, correspondances etc. Les chefs de cultures ou de plantations ou les directeurs locaux installés ici à la tête de l'affaire n'ont plus la liberté de faire rendre un maximum, bridés par des ordres formels venus d'Europe, souvent sans aucun souci des conditions climatériques ou des possibilités réelles.

Frais généraux doublés ou triplés, travail moindre, installation souvent illogique parce que conçue en Europe sans connaissance du pays, il n'en faut pas plus pour aboutir à un bilan déficitaire, d'autant plus que la production a souvent été entreprise dans un élan d'enthousiasme et en ne considérant que les hauts prix pratiqués à certains moments sur le marché européen, seul débouché pris en considération.

En travaillant sur place, pour le marché intérieur d'un pays dont la balance commerciale est déficitaire, on échappe dans une large mesure aux fluctuations du marché européen, car malgré les baisses de prix qui pourraient encore se produire sur les denrées alimentaires et sur les produits textiles, les frais d'importation seront toujours trop élevés pour avoir à craindre un dumping quelconque.

A. Perrenoud.
(à suivre).

ARBRES DE NOËL
Encore 3 jours
pour la clôture des commandes
Chez Werli

Du 10 au 25 Novembre 1933 à minuit, ouverture annuelle des commandes pour les arbres de Noël au prix de P.T. 20 le mètre malgré le cours du change élevé.

Arbres de 1 m. 50 à 7 mètres de hauteur, genre très choisi des forêts Autrichiennes.

Passé le délai ci-haut mentionné le prix sera facultatif.

La livraison des commandes prises pour arbres aura lieu les 18, 19 et 20 décembre, franco domicile, tant à Alexandrie qu'à Ramleh.

Expéditions pour l'intérieur, emballage gratis.

Adresse télégraphique :
Werli - Alexandrie.

Pour correspondance prière adresser à :
JEAN WERLI
Rue de la Marine Nos. 2-4,
Tél : 60-41. Alexandrie.

Pour chaque arbre commandé, Mr. Werli offrira un cadeau spécial pour le Noël.

N.B. — Chaque semaine, nouveaux arrivages de gibiers, poulets d'Autriche et autres spécialités encore.

Service régulier à domicile.

Groppi
Midan Soliman Pacha - Le Caire
Programme d'hiver à partir du Samedi 28 Octobre
Thés Dansants
MARDI — JEUDI — SAMEDI & DIMANCHE
Soirées Dansantes
JEUDI — SAMEDI & DIMANCHE
Groppi Orpheans
12 MUSICIENS

CLINIQUE Dr. AXISA
ALEXANDRIE
17, RUE NÉBI DANIEL — TÉLÉPHONE 632
Traitement par Ondes Courtes - Radio - électro - magnétiques
Système Dr. Dobler

Société Commerciale Belgo-Egyptienne
(S. A. E.)
Ancienne Maison J. GHYSELEN
4, Rue Chérif Pacha B.P. 654 — ALEXANDRIE
8, Rue Cheikh Aboul Sebaa B.P. 127 — LE CAIRE
Charbons - Engrais Chimiques
Dédouanages - Transports
Représentations Commerciales et Industrielles

REINHART & Co
La **Société Suisse d'Assurance contre le sAccidents à Winterthour** a payé à ses assurés du 1er Juillet 1875 au 31 Décembre 1932 des **indemnités** dépassant la somme de 702 millions de francs suisses. Les assurés de la "Winterthour" savent bien que ses Polices représentent pour eux la meilleure garantie de sécurité.
Agents Généraux pour l'Egypte : REINHART & Co., Alexandrie, 7, Rue Adib, B.P. 997, Tél. 4797
Représentant au Caire : WALTER G. MAURER, 41, Rue Madabegh, B.P. 1999, Tél. 54424
DÉPARTEMENT
ASSURANCES

Suisses d'Egypte
de passage au Caire
n'oubliez pas de visiter
les Salles d'Exposition
G. PAVID & Co
Rue Elfi Bey, Le Caire
notre compatriote y expose
les derniers modèles
"PEUGEOT" et **"DODGE"**
ainsi que les célèbres appareils
de Radio U.S. **"APEX"**
Patins **"MATADOR"**
Facilités de paiement
Maison Suisse de confiance
Garage, location, pièces de rechange
réparations — huile — benzine

LA PLUS DEMANDÉE
NE PEUT ÊTRE QUE LA MEILLEURE
NABIL
La plus vendue des Cigarettes de LUXE
Dr. A. BUSTANY'S CIGARETTES Co. CAIRO

L'Assicuratrice Italiana — Compagnie Anonyme d'Assurances et de Réassurances
Capital L. 14.200.000 entièrement versé — Réserves L. 69 983.111,9
Siège à MILAN
ETABLIE EN EGYPTE DEPUIS 1899
ASSURANCES ACCIDENTS : **Individuelles, Collectives Ouvriers, Cumulatives Employés Maladies, Responsabilités Civiles, Autos, etc., etc. Primes très réduites.**
Agence Principale au CAIRE — Midan Suarès, 3, B.P. 661 - Téléphone 3528 Ataba
Agence Principale à ALEXANDRIE — 6, Rue Chérif Pacha, B.P. 298 - Téléphone 25-36

Abadieh Reinhart
LE HAWABER
Les produits suivants, provenant directement de l'ABADIEH REINHART, EL HAWABER, sont vendus en gros et en détail par :
Mr J J. SURBECK
B. P. 997. — *Tél. 2290*
Farine blanche - Riz. - Farine de Graham, Miel, Beurre fondu.

MESSAGERIES MARITIMES
Voyage autour du Monde
La ligne la plus pratique et la plus rapide pour se rendre en
SUISSE
R. S. TEISSÈRE, Correspondant
AU CAIRE, **Shepheard's Hotel.**
LUXOR, **Winter Palace.**
ASSUAN, **Cataract Hotel.**
ISMAILIA, **Cie. du Canal de Suez.**

Etablissement d'Horticulture
FLORÉAL
Grande culture de roses
Gerbes et couronnes
6, Rue Fouad 1
Téléph. 830

A travers le vaste Monde

Les Cèdres et la Grotte de la Kadischa

(De notre correspondant particulier)

Après la chaude journée que nous venions de passer, nous ne nous attendions, certes pas, à une nuit aussi fraîche. Une maison hospitalière de Baracha nous avait ouvert ses portes et tant bien que mal, nous nous étions tous installés sur des matelas par terre ou sur des canapés pour prendre un peu de repos. Or, malgré les couvertures, le froid pénétrant ne nous avait pas laissé la possibilité de dormir tranquillement. Levés dès 6 heures du matin, nous nous donnons de l'exercice devant la maison à la grande stupéfaction des villageois.

Et puis nous voilà de nouveau en route vers les Cèdres. Sur les traces de Lamartine, comme on le croit encore volontiers. Le grand poète, cependant, n'a vu les Cèdres que de loin: la neige profonde ne lui avait pas permis de les atteindre. L'automobile prend des tournants, suit une route qui vient d'être achevée et grimpe avec peine des montées difficiles. Après une demi-heure de trajet, nous pouvons contempler ce qui passe pour une merveille aux yeux du monde civilisé.

Effectivement, les arbres gigantesques, aux longues branches projetant leur ombre sur le sol, sont d'un aspect majestueux et grave. Malheureusement, ils n'ont pas été respectés au cours des derniers siècles et il ne subsiste des Cèdres qu'une quantité minime sur celle qui couvrait le Liban d'antan. A présent, un mur en pierre entoure le petit bois qui se trouve sous la protection du Gouvernement Libanais.

Tout à côté, une petite chapelle rustique et silencieuse. Les visiteurs prennent place à des tables et se reposent de leurs fatigues.

A vrai dire, nous sommes un peu déçus. On est toujours déçus, lorsque la réalité ne correspond pas à l'imagination, au tableau formé dans l'esprit à la suite des lectures et des récits.

Alors, nous évoquons la gloire de ces arbres séculaires chantés par le roi Salomon, vantés par tant d'écrivains et de poètes. La fatique nous quitte. Une sorte de griserie provoquée par l'air pur et l'immense silence, interrompu seulement de temps à autre par le bruissement prolongé des branches, s'empare de nous tous. Ces montagnes jadis couvertes de cèdres devaient apparaître comme une forêt enchantée. Les grands bras des arbres qui s'agitent au-dessus des précipices et s'inclinent d'un mouvement lent et égal bercent des rêves évocateurs. L'œil prend plaisir à contempler l'ordonnance harmonieuse de la nature et ne s'arrache que difficilement au tableau magnifique et captivant.

Après le déjeuner, nous quittons les cèdres pour aller visiter la grotte de la Kadischa. Descente vers le village de Bécharre et, puis promenade à pieds. Le soleil décline à l'horizon.

* * *

Si par une chaude après-midi d'été un voyageur, errant dans les paysages désertiques de la Syrie, contemple du haut de la terrasse naturelle devant la grotte de la Kadischa les Monts du Liban-Nord, il ne pourra de sitôt, malgré l'aspect désolé des montagnes presque entièrement dépourvues de verdure, détacher ses regards de ces sommets, ces pentes, ces ravins dont les magnifiques couleurs palpitent et ondoient au soleil. Le soleil brûle et, lorsque le soir tombe, devient d'un rouge pourpre. On croirait un manteau du roi phénicien jeté négligemment sur de puissantes épaules. Les ombres violettes se dilatent et forment comme un voile immense que l'air agiterait doucement. Et puis l'or de ce soleil implacable à midi, mais qui éclaire la nature, la transforme, la rajeunit et la garde à moitié endormie sous ses flèches rayonnantes, cet or se répand dans le bleu clair de la voûte céleste qui par delà les monts s'unit à la mer.

Dans le grand silence de pourpre et d'or on entend le murmure des sources transparentes et fraîches.

Voici celle de la Kadischa qui sort des profondeurs d'une grotte du même nom et qui signifie en syriaque, langue lithurgique des Maronites et celle du Talmud, « les Saints», car elle est entourée de légendes miraculeuses recueillies par les jeunes générations de la bouche de celles disparues depuis longtemps.

La source se transforme d'abord à l'intérieur de la grotte, qui se trouve sous les Cèdres et à une altitude de 1700 m., en un ruisseau, puis, en la quittant, en une belle cascade blanche et unie. Celle-ci se précipite sur le plateau du Djebel Bécharré et semble de loin une stalactite immobile.

La Kadischa continue sa course pendant 15 km. reçoit sur son parcours l'apport d'eau de plusieurs autres petites rivières, puis ayant recueilli les ondes du Mar Sarkis-Ehden, perd son nom et devient l'Abou-Aly qui ira se jeter près de Tripoli dans la Méditerranée.

La grotte qui donne naissance à cette rivière est d'une grande beauté, riche en stalactites et en stalagmites. Goutte à goutte l'eau a modélé au cours des siècles des statuettes de forme bizarre et les a dispersées, par un labeur patient et continu, sur les rochers humides et visqueux. La profondeur de la grotte n'est pas encore connue; une partie seulement a pu être explorée jusqu'à présent.

Pour pénétrer jusqu'à cette limite, il faut se cramponner aux saillies des rochers, calculer chaque pas, grimper le long d'un petit sentier humide au-dessous duquel le ruisseau se fraie un passage vers la sortie et la lumière. Ce sentier fait des méandres le long des parois de la grotte, monte ou descend presque à fleur du sol, s'élargit ou se rétrécit subitement, laissant à peine une place suffisante pour poser le pied.

Les Maronites vénèrent cet endroit presque à l'égal d'un lieu sacré. Cette source fraîche et claire restaure les forces du montagnard fatigué, lui permet de se reposer sur ses bords et d'échapper au cuisant soleil à l'ombre de la grotte.

Après cette promenade fatigante, nous sortons de nouveau sur la terrasse et dans le silence impressionnant planant sur le Liban, nous contemplons un panorama coloré de ces teintes orientales inconnues chez nous en Europe.

Les ombres s'allongent sur les montagnes. La brusque nuit descend avec son cortège de mystères. Notre voiture file par la route de Ehden vers Tripoli. Deux heures de trajet et nous arrivons sous un ciel scintillant d'innombrables étoiles à Tripoli, endormie paresseusement au milieu de ses jardins d'orangers et de jasmin.

W. AMEZ-DROZ.

Le coton en U. R. S. S.

par Anton E. Zischka

Sur une longueur de mille kilomètres, le fleuve Amour Daria constitue une frontière naturelle entre l'Afghanistan et la Russie soviétique. Il naît à l'extrémité occidentale du Tadschikistan, de la réunion de deux fleuves, qui viennent des montagnes du Pamir. Ces deux cours d'eau s'unissent dans une vallée où règne une chaleur torride et qu'infestent les serpents, les scorpions et les bandits.

Il y a également des tigres et la malaria. Il y aussi des bandes de montagnards de l'Afghanistan,des popes et d'anciens chefs de tribus, enfin, tous ceux que l'on a privé de leurs droits civiques.

Cette région s'étend sur une surface de deux mille kilomètres, et deux cent mille hectares de ces terres se prêteraient admirablement à la culture du coton s'ils étaient suffisamment irrigués. D'ailleurs, ils le seront bientôt, grâce à un gigantesque système de barrages et de canalisations qui sera achevé dans quelques mois.

On espère qu'alors cette immense exploitation produira une quantité de coton au moins égale à celle que la Russie a dû importer d'Egypte et d'Amérique depuis 1926. Maintenant, déjà, on envoie aux usines textiles cinq cent vingt-huit mille tonnes de fibres cardées. En 1932, on comptait soixante-sept centres d'affinage du coton en Asie centrale et on en prévoit cent soixante-dix pour 1934. Toutes ces usines sont équipées avec des machines américaines, anglaises, allemandes et italiennes.

A Nichi, l'Institut de recherches pour la culture du coton accueille des techniciens venus d'Egypte et d'Amérique. Des ingénieurs allemands spécialisés dans la distribution de l'eau, font avec les Russes, des expériences d'irrigation souterraine. Ils ne considèrent plus comme une utopie la possibilité de provoquer des pluies artificielles en attirant des nuages au-dessus des steppes de l'Asie centrale. Ils envisagent de transformer des déserts aussi grands que l'Europe en des champs de coton qui seront les plus riches du monde.

A Taschkent,des spécialistes américains ont greffé du coton américain sur du coton égyptien. Ils ont ainsi pu créer des espèces nouvelles dont la vigueur et la fertilité dépassent de loin celle des plans primitifs. Certaines d'entre elles, au lieu de trente fruits, en donnent deux cents, et on s'efforce à obtenir, par des greffes successives, des plantes qui pourront fournir quatre cents capsules. Les cultures cotonnières du Tadschikistan ne sont plus à l'état de projet, seulement la réalisation de cette œuvre colossale est due surtout aux ingénieurs et aux machines des nations capitalistes.

Et cependant l'Amérique ne vend plus ses récoltes. Les nègres du Mississipi meurent de faim, comme les fellahs d'Egypte. Les usines de Savannah se servent d'un outillage déjà désuet et qui ne peut être renouvelé faute d'argent. A Liverpool et à Brême, dans les bourses américaines du coton, ou bien à la conférence du coton qui s'est tenue récemment à Paris, les producteurs gémissent sur l'amoncellement fantastique des stocks invendus. La Federal Farm Board envisage même la destruction de treize millions de balles auxquels viendront bientôt s'ajouter les dix-sept millions de balles de la nouvelle récolte américaine, et la consommation mondiale n'arrive pas à dépasser plus de dix millions de balles.

* * *

— L'Europe, me dit une Arménienne qui dirige le service chargé de préserver le coton russe des parasites — animaux et végétaux — l'Europe imite le scorpion. (Elle me désigne un flacon renfermant un scorpion mort). Vous savez que les scorpions, lorsqu'ils sont captifs, se donnent la mort en se piquant la tête avec leur propre dard venimeux : le suicide par peur de la mort, exactement comme l'Europe, comme le monde capitaliste.

Au Tadschikistan s'élèvent, bâties par les firmes européennes et américaines,les usines les plus modernes de la terre; ici, l'Angleterre et l'Amérique se disputent le droit d'organiser elles-mêmes l'œuvre de leur plus dangereuse rivale ; ici, à chaque pas que l'on fait, on est forcé de penser au scorpion.

* * *

Sous le soleil brûlant de midi, nous traversons une région qui semble morte; partout, des champs rectangulaires couverts, à perte de vue, de fleurs de coton; partout des canaux d'irrigation, des «ariks» qui coupent les routes; nous sommes obligés de nous arrêter à chaque instant pour jeter notre pont portatif par-dessus des fleuves en miniature. La chaleur est torride.

Seul signe de vie, un avion ronronne : c'est un appareil allemand entièrement métallique, qui vole très bas, à trente mètres à peine au-dessus du coton sur lequel il lance des gaz toxiques destinés à supprimer les insectes nuisibles.

Encore un fossé, cette fois plus large que les autres, trop large pour notre pont. Il nous faut, pendant une heure, aplanir les bords de la tranchée.

Ensuite, nous traversons des plantations de «cicer orientinum», sorte de pois, que l'on a ensemencé sur une superficie de douze hectares, au milieu des plantations de coton, pour servir d'appât aux insectes. Ces pois ont, en effet, meilleur goût que les capsules de coton ; aussi les plante-t-on uniquement pour attirer les insectes nuisibles. De temps en temps, on voit monter à l'horizon un immense nuage de poussière ; c'est le chantier de la future métropole du coton.

Evidemment, tout ceci se crée dans le désordre : je vois chômer les machines excavatrices américaines parce que l'huile n'est pas arrivée à temps; les appareils de tissage sont prêts avant même que le coton ait poussé et de pleins wagons de graines de coton pourrissent au soleil parce qu'il n'y a pas encore de presses à huile ; et les moyens de communication sont insuffisants. Mais ceci n'est qu'une ombre au tableau. Il faut le répéter : le Tadschikistan, le Turkménistan, toutes ces provinces asiatiques de la Russie soviétique deviendront le centre le plus puissant de la terre pour la production du coton ; peut-être avec un retard de quelques mois sur le temps prévu par le plan quinquennal, mais elles feront une concurrence mortelle à l'Europe et à l'Amérique.

Le temps est déjà loin où les indigènes de la montagne apportaient du foin et de l'eau pour les automobiles, exactement comme pour les chameaux et les ânes,prenant ces machines inconnues pour des animaux venant d'autres pays. Il ne leur arrive plus de tirer des coups de fusil sur les phares, la nuit, pour aveugler la bête et la rendre impuissante.

Les femmes se couvrent encore le visage d'un voile noir. Mais elles ne s'occupent plus guère de faire du topak avec la crotte de mouton, qu'actuellement on dessèche pour qu'elle serve de combustible ; elles travaillent dans les fabriques de soie où elles étirent des cocons.

Les imans, ou prêtres, émigrent en Afghanistan. Les innombrables Batchas,garçons de joie, sont obligés d'aller travailler dans les champs, car il n'y a plus ici de beys richissimes. Les indigènes sont mécontents parce qu'il y a peu de thé et peu de nas-vaj (tabac à chiquer vert),mais ils travaillent tout de même, ils rivalisent d'ardeur; ils font d'un désert de pierre une immense plantation et ils oublient Allah pour adresser leurs prières aux tracteurs.

On peut louer, on peut blâmer cet effort gigantesque. Mais on ne devrait pas condamner le bolchevisme et, en même temps, lui envoyer des spécialistes pour l'aider à créer une puissante exploitation industrielle; les capitalistes ne devraient pas, pour *un petit gain immédiat*, vendre aux Soviets des machines qui, dans un temps très court, constitueront des armes dangereuses contre les pays capitalistes. Ils ne devraient pas se suicider, comme le fait le scorpion, par peur de la mort.

Anton E. ZISCHKA.

La grande marque

E. LINDI

Agent général

ALEXANDRIE
33, Rue Chérif Pacha.
Tél. 34-39

LE CAIRE
3, Rue Manshaet El Kataba
Tél. 54133

FABRIQUE COUTARELLI FRERES

Essayez à partir d'aujourd'hui les cigarettes Coutarelli les seules cigarettes egyptiennes enveloppées dans de la Cellophane Imperméable, en exigeant sur chaque boite la Marque

pour être certains que le papier enveloppant est bien de la Cellophane Imperméable, le seul produit
QUI GARANTIT CONTRE LA POUSSIÈRE
QUI GARANTIT CONTRE LES GERMES
QUI GARANTIT CONTRE LA SÉCHERESSE
QUI GARANTIT CONTRE L'HUMIDITÉ
Essayez les cigarettes Atlas, Maden Supérieur, Extra-Fine Sapho de la fabrique
Coutarelli Frères
si vous voulez éviter les maux de gorge.

La fabrique Coutarelli Freres est heureuse d'annoncer aux fumeurs que ses produits dont la qualité est unanimement appreciée par les connaiseurs sont les seules cigarettes egyptiennes dont la qualité est garantie dans l'espace et dans le temps.

atlas maden superieur extra-fine sapho

Avez-vous essayé les nouveaux produits SHELL?

SHELL CAR POLISH
pour nettoyer et faire briller vos Autos.

SHELL FURNITURE POLISH
pour vos meubles.

SHELL FLOOR POLISH
pour vos parquets.

SHELL HOUSEHOLD OIL
pour tous besoins dans la maison.

DE BONNE QUALITÉ ET EN MÊME TEMPS, TRÈS BON MARCHÉ.

« si la maman ne peut nourrir... »

Donnez à bébé le lait sucré NESTLÉ, riche en vitamines, parfaitement pur, grâce auquel votre petit deviendra un bel enfant plein de vie et de santé.

Echantillon sur demande à la Compagnie

NESTLÉ

C. P. 1183, ALEXANDRIE

Filature Nationale d'Egypte

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE

ALEXANDRIE

Capital & Réserves : L. Eg. 381.000

Filatures, Retorderie, Tissage, Blanchisserie & Teinturerie.

Production annuelle en Filés: Lbs. 10.000.000

Production annuelle en Tissus: Yds. 15.000.000

Nombre d'Ouvriers 3.000

Bureaux à Karmous. — Téléphone No. 684

Magasins de vente à Alexandrie : Rue Chérif Pacha, ex-Magasins Châlons, Boulevard Saad Zaghloul Pacha No. 26 et dans presque tous les quartiers de la ville.

THE LONDON HOUSE 14 Rue Sésostris, ALEXANDRIE Téléphone 3171

LES PLUS GRANDS TAILLEURS DE LA VILLE

Grand assortiment de tous genres de TISSUS ANGLAIS.
FLANELLES grises. PEIGNÉS de saison.
TOILES blanches et de couleur, SOIE, etc.

Le travail le plus consciencieux et le plus élégant, au prix le plus modéré
Echantillons à disposition.

DANS NOS COLONIES

A ALEXANDRIE

JAKOB BUHRERS "NASE" IM CERCLE SUISSE

Mit üs Schwyzer cha-n-es nid halb so bös stah, solang mir no derewäg chönne lache-n-u gugle, we me-n-üs allzäme-n-am Seil abelaht wie's der Bührer macht. Emel am letschte Samstig isch ei Fröhlichkeit gsi, wo di berüemti Landesusstelligs-« Nase » — si isch scho bald zwänzgi ! — däm guete Burefraueli i de Finger isch blibe hange und dermit tiefsinnigi Chunstbetrachtunge, ratsherrliche Kantönligeist und ds Glück vo me ne junge Bildhauer herufbeschwore het. E Prachtsschutz zmitts i ds Schwarze isch das lustige Spyl vom erste Mal a gsi. I bsinne mi no guet a die Uffüerige-n-uf der Heimatschutzbühni im « Dörfli » anno Vierzähni : mänge Grossrat und Nationalrat u ganz Raglete Schulmeister si cho, hei sich dä Spiegel vor die eigeti Nase la ha, hei gfunde, es « heig öppis », hei glachet ab de-n-andere u-n-ab sich sälber. Ja, ja, mir si-n-es kurligs Volch : da tuet e jede, wie wenn d'Schwyz nume-n-i sym Kanton z'finde wär u wie we die andere meh oder weniger nume häregschneiti Tschingge, Wältschi oder Schwobe wäre, dene me gnau uf d'Finger mües luege, aber handcherum stöh si doch all zäme-n-und wette-n-enand um alls i der Wält nid la fahre. U das wüsse mir alli, es isch eifach wahr, was üse Herr Redakter da letschthin gschribe het, mir sygi « Suisses d'abord », o we mr enand all Naseläng e chly tüe verlästere. Es isch ja nid so bös gmeint, u drum isch es, wie di wältschi Lehrgotte am Schluss ganz rächt gseit het, « nischt die Auptsache » !

Dermit wäre mer bi de Spyler aglangt. Si hei ihri Sach überuus guet gmacht und hei drum o mit Rächt sich uf offener Bühni und im Saal bim Publikum für grosse-n-Applaus chönne bedanke.

I ha der Jakob Bührer geng im Verdacht, är heig dennzumal a der Usstellig es wältsches Schwärmli gha : die nätti Alice Dutoit isch nämlich die einzigi, wo-n-är mit sym Spott verschont, als Romande bringt si e fymi, ideali und güetigi Note i das satirische Spyl ine. Uf all Fäll hets ou das Mal d'Tregerin vo dere nid liechte Rolle verstande, mit « Aernscht und Courage das mängergattig « Volk der Hirten » eso z'dirigiere, dass es guet usecho isch. Vom Ungfell vo der Chlettgauer Büüri hei mer scho verzellt ; si isch aber ou ghörig erchlüpft drab, sie und ihre Ma hei d'Verlägeheit famos gmimt, bis die chätzers Nase wieder am rächte-n-Ort isch gsi. Der Basler und der Zürcher Ratsherr si eifach zweu Glanznummere gsi, anders cha me's nid säge. Mit syne Chunsttheorie hätt der Sekundarlehrer scho chly meh vo obenabe dörfe rede ; läng gnue wär er ja gsi derzue u mit der Alegi hätt er's nid besser chönne preiche. Aber die schönste Hose het de richtig doch der Bildhauer annegha, überhaupt isch dä Gerutti grad der richtig Chünstlerluftibus gsi.

Der Bärner chunnt zletscht, das isch klar. Er het nid gschprängt, weder mit Laufe no mit Rede u-n-isch doch geng da gsi, wie sich das für so ne Bildergaumer u Fleugefänger öppe schickt. Ob er di Fleuge-n-uf de Bilder verwütscht het, nimmt mi gliich wunder. Gseh het me's nämlich nid, wil der Vorhang zfrüeh abe-n-isch. Bi de-n-andere hätts nüt gmacht, we si mängisch e chli gleitiger gredt hätte u derfür weniger umenandglüffe wäre. Uf der schöne Bühni, wo grad akkurat wie-n-e-n-Usstelligssaal usgseh het, hei si sich richtig gar schön chönne vertue.

Summa summarum : es isch mordsschön gsi, mir hei alli üsi hälli Freud gha dranne und säge drum no einisch allne wo mitghulfe hei mächtige Dank, und wartet nid z'lang bis zum nächste Mal, siwupleh !

Nach em Stückli isch me no lang zäme gsässe, trotz der Füechtigkeit hei die Lüt fei e chly möge schlegle. Eire het sogar bhauptet, är heig am Morge früeh i dr Cheigelbahn no der Güggel ghöre brüele. Wett o wüsse, wie dä derthäre cho isch ! W.

Eglise Protestante d'Alexandrie

Rue de la Poste 14

Sonntag 26.**November** :
18.30 **p.m. Abendgottesdienst mit deutscher Predigt.**

* * *

Dimanche, 3 Décembre :
10.15 **a.m. Prédication française.**
11.00 **a.m. Service pour la jeunesse.**

Pour tous renseignements concernant l'Eglise, prière de s'adresser à M. le pasteur Widmer, 14, rue de la Poste (Tél. 42-49 en ville).

CHŒUR MIXTE

Lundi 27 Novembre à 9 h. p.m. précises, répétition au Cercle Suisse

Nécrologie

Le décès survenu le 15 novembre dans sa 69me année du Docteur Alfred Osborne, oculiste, a été très vivement ressenti dans notre Colonie où le défunt ne comptait que des amis.

Etabli à Alexandrie depuis 1895 il n'avait cessé d'entretenir avec notre Colonie les relations les plus amicales.

Le Dr. A Osborne était un membre fidèle de la Société Royale d'Archéologie et les Annales de cette Société ont publié plusieurs de ses travaux scientifiques.

Le Conseil de l'Eglise Protestante d'Alexandrie perd en lui un membre actif et dévoué.

Le « Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient » *présente à Madame Osborne et à la famille si durement éprouvée, l'expression de sa très respectueuse sympathie.*

* * *

Nous apprenons avec une vive affliction le décès de notre excellent cocpatriote

M. Auguste Frey,

enlevé à l'affection des siens après une longue maladie. Nous nous associons au deuil de la famille éprouvée et lui présentons l'expression très respectueuse de nos condoléances les plus sincères.

AVIS

Tous les manuscrits et les communications doivent être remis à l'administration du Journal Suisse d'Egypte, au plus tard le jeudi à 9 h. du matin.

Une heure de musique au Cercle Suisse

Sous les auspices du Cercle Suisse aura lieu jeudi 30 Nov. à 9 h. 15 p.m. dans la Salle des Fêtes du Cercle Suisse un nouveau concert donné par l'excellent quatuor Cajo.

Le programme choisi, la valeur des artistes tout concourt à promettre aux amateurs de bonne musique une excellente soirée.

Le billet d'entrée est fixé à P. T. 10.

PROGRAMME

Quatuor Cajo.

B. Cajo 1re *Violon.* B. Silber 2e *Violon.*
A. Corbo *Alto.* R. Maresca *Violoncelle.*

Haydn Op. 74 No. 1.
Allegro *Moderato*
Andantino *grazioso*
Menuetto
Vivace.

Mozart No. 12
Allegro *Vivace Assai*
Menuetto
Andante *cantabile*
Molto *allegro.*

Schubert Op. posth. No. 2
(*La mort et la jeune fille*)
Allegro
Andante *con moto*
Scherzo (*allegro molto*)
Presto.

Lecture du « Festival »

Un Festival sera joué au Cercle Suisse d'Alexandrie, à l'occasion du 75me anniversaire de la fondation de la 1ère Société suisse en Egypte.

L'auteur en donnera lecture jeudi novembre à 9 h. 30 au Cercle Suisse.

Toutes les personnes qui s'intéressent à la réalisation du spectacle patriotique en préparation, seront les bienvenues à cette réunion. Les rôles seront distribués et l'on se mettra aussitôt au travail.

Tennis et Avion

La Misr Airworks peut se féliciter de la sympathie que son activité n'a cessé de rencontrer au sein des membres de notre Colonie.

Parmi le Groupe des Tennismen ayant répondu à l'invitation de nos amis du Caire, huit ont frêté un avion Misr Airwork pour se rendre dans la capitale. Partant d'Alexandrie, samedi à midi, ils seront dès 3h. sur les courts du Mena House et quittant Le Caire tôt le lundi matin ils seront à 8 heures à leurs bureaux.
Le Progrès a décidement du bon !

Coupe Challenge Baehler-Reinhart 2ème Manche.

Samedi et Dimanche 25 et 26 Novemb.

Le Tennis Club Suisse du Caire a le plaisir de porter à la connaissance de la Colonie Suisse que la deuxième manche de la coupe challenge Baehler-Reinhart aura lieu samedi et dimanche au Caire.

Peu nombreux furent les Cairotes qui allèrent à Alexandrie pour assister au premier match qui eu lieu ce printemps. Tous par contre ont entendu parler du magnifique succès de cette manifestation dû surtout à la très généreuse hospitalité de nos compatriotes d'Alexandrie.

Encouragés par leurs exploits sportifs et par le souvenir de la réussite des réceptions organisées à cette occasion les Alexandrins se sont annoncés nombreux pour samedi et dimanche. Ils s'attendent en effet à ce que nous leur rendions la pareille en ce qui concerne les réceptions seulement, car ils comptent bien, paraît-il, confirmer leur supériorité au tennis ?

Le T. C. S. du Caire est certain que toute la colonie Suisse du Caire aura à cœur de prouver aux Alexandrins que leurs espérances étaient légitimes et qu'elle fera tous ses efforts pour recevoir chaleureusement ses hôtes.

Tous les Suisses sont cordialement invités à assister nombreux aux manifestations organisées pour samedi et dimanche dont voici le programme :

Samedi 25 Novembre.

12 - 14 h. Arrivée des Alexandrins au Cercle Suisse. Früh. Schoppen.

15 - 17 h. Match de Tennis coupe Baehler-Reinhart au Mena House.

17 h. Bain à la piscine du Mena House.

20 h. Diner au Cercle Suisse.

21 - 30 h. Soirée dansante au Cercle en l'honneur des membres du Cercle Suisse d'Alexandrie.

Dimanche 26 Novembre.

8 - 30 h. Excursion aux Pyramides et au Sphinx.

10 h. Match de Tennis coupe Baehler-Reinhart au Mena House.

16 30 h. Thé d'adieu au Cercle. Remise de la Coupe au vainqueur.

21 - 30 h. Petite réception intime au Cercle. *Le T. C. S. C.*

Eglise Evangélique du Caire

Le Dimanche 26 Novembre, au Temple de l'Avenue Fouad 1er, 39, M. le Pasteur Ecuyer présidera les services suivants, en langue française : 10 h.15, Ecole du Dimanche ; 11 h. Culte avec prédication, sur ce sujet : une âme aux prises avec le grand scandale (Psaume 73).

AU CAIRE

Cercle Suisse du Caire

Cher Compatriote,

Vous êtes prié d'assister à l'Assemblée Générale qui aura lieu au Cercle Suisse, 30 Avenue Nazli, le mardi 5 Décembre prochain à 9. 30.

Ordre du jour :

1. **Compte rendu de l'activité de la Commission Représentative de l'Assemblée Générale.**
2. **Décharge donnée à la dite Commission.**
3. **Communications au sujet du Cercle.**
4. **Divers.**

Veuillez agréer, Cher Compatriote, nos salutations distinguées.

Le Comité du Cercle Suisse du Caire.

Résurrection

Il y aura exactement neuf mois le 30 novembre que je suis condamné à jouer le rôle du mort-vivant.

Il y a donc neuf mois que j'ai échappé au peloton d'exécution ! Neuf mois que je souffre le martyre !

Voir le voisin caresser ce que Mah. Teymour appelle les caractéristiques féminines de mon épouse, voir ma fille tourner à droite quand je voudrais qu'elle tournât à gauche, autant dire la voir mal tourner, et ne pas oser piper mot, parce que je dois faire le mort ! N'est-ce pas un martyre ?

Et dire qu'avec un peu de générosité de la part de ceux que j'ai pendant 36 ans abrités j'aurais pu abréger mes souffrances et procréer un remplaçant, non cela passe les bornes de la... patience, de l'endurance, de.... Cette fois j'en ai assez.

Que ceux qui ont souffert de mon silence et de mon éclipse se rendent 30 avenue Reine Nazli. Ils y trouveront à titre purement gracieux un accueil chaleureux, des chaises avec ou sans punaises, des journaux suisses à feuilleter ou à dévorer, et contre beaux deniers sonnants et trébuchants des boissons alcooliques ou non, des bratwuerste, de vieux boudins, des spécimens de tous les bons crûs suisses et même au besoin des.... gendarmes.

Ils y trouveront encore à leur entière disposition une liste de souscription (dont ils pourront user à discrétion) pour me construire un nouvel asile, un carnet à souches pour payer leur abonnement au Journal Suisse d'Egypte et du Proche Orient.

Ils y trouveront encore, que sais-je ? de gracieux minois, des valseuses vigoureuses et infatigables et des danseurs archi-mondains avec ou sans pieds plats et tutti quanti.

Rhododendron.

MANDARA FARM

MONTAZA. — Tél.: 614 R.

Installée d'après les derniers principes de l'hygiène moderne et les plus récents perfectionnements de l'industrie laitière suisse.

Gamoose milk, full cream Lait de bufflesse, avec toute sa crème	P.T.	3	par kg.
Gamoose milk, light for babies 3 1/2 % cream Lait de bufflesse léger pour enfants 3 1/2 % crème	»	2	» »
Cow's milk (Lait de vache)	»	3	» »
Skimmilk (Lait écrémé)	»	1	» »
Cream (Crème)	»	16	» »
Table butter (Beurre de table)	»	5	le paq. de 250 gr.
Cooking butter (Beurre de cuisine)	»	16	per kg.
Swiss-chard - Mangold-Poirée	»	1	par oke
Tomatoes (Tomates)	»	1	» »
Vegetable Marrow (Courgettes)	»	1	» »
Lettuce-Laitue	»	0,5	2 pièces
Savoy Cabbage (Choux frisés) - Wirsing	»	1	par oke
Rice (Riz)	»	1,5	» »
Cauliflower (Chou-fleur)	»	1	» »
Beet turnip red (Betteraves rouges)	»	1	» »
Artichaut (Artichoke)	»	1	les 6 pièces
Parsley egyptian (Persil égyptien)	»	0,5	par liasse
Radishes (red) radis (rouges)	»	0,5	» »
» (white) radis (blancs)	»	0,5	» »
Garden Cress (Cresson de jardin)	»	1	par oke

Montazah, le 24 Novembre 1933.

BANQUE MISR S.A.E.

Capital entièrement versé L.E. 1.000.000

La Banque Misr fait toutes les opérations de Banques

CAISSE D'EPARGNE AVEC INTERETS

Vente de titres par versements mensuels

Siège Social: Le Caire, 151, Rue Emad el Dine

Succursales et Agences dans toutes les principales villes d'Egypte

FILIALES :

En France : BANQUE MISR (France) 103, Rue des Petits-Champs et 24 Place Vendôme à Paris

En Syrie : BANQUE MISR SYRIE-LIBAN, Beyrouth, Damas, Tripoli et Homs

Correspondants dans le Monde entier

Sociétés créées sous les auspices de la BANQUE MISR :

1. Imprimerie Misr
2. Société Misr pour le Commerce et l'Egrenage du coton
3. Société Anonyme Egyptienne pour l'Industrie du papier
4. Société Misr pour le transport et la navigation.
5. Société Misr pour le théâtre et le cinéma
6. Société Misr pour la filature et le tissage du coton
7. Société Misr pour le tissage de la soie
8. Société Misr pour le lin
9. Société Misr pour les pêcheries

HOME INTERNATIONAL DES AMIES DE LA JEUNE FILLE

Rue Sultan Abd-el-Aziz Mazarita, — ALEXANDRIE

PENSION POUR JEUNES FILLES

PRIX : P.T. 10 à 25 par jour suivant la chambre

Proximité de la mer. Tél. 2056 En Ville

Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m., sauf le Jeudi et le Dimanche

Banque Belge et Internationale en Egypte

Société Anonyme Egyptienne, autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929.

Capital souscrit L.E. 1.000.000 = Capital versé L.E. 500.000

Siège Social au Caire : 45, rue Kasr el Nil.

Siège d'Alexandrie : 10, rue Stamboul

Correspondants dans les principales Villes du Monde. — Traite toutes les opérations de Banque.

La **Banque Belge et Internationale en Egypte** a repris les Succursales Egyptiennes de la **Banque Belge pour l'Etranger.** Elle a été fondée sous le patronage d'un groupe de Banques européennes et américaines importantes, parmi lesquelles figure la **Banque Commerciale de Bâle.**

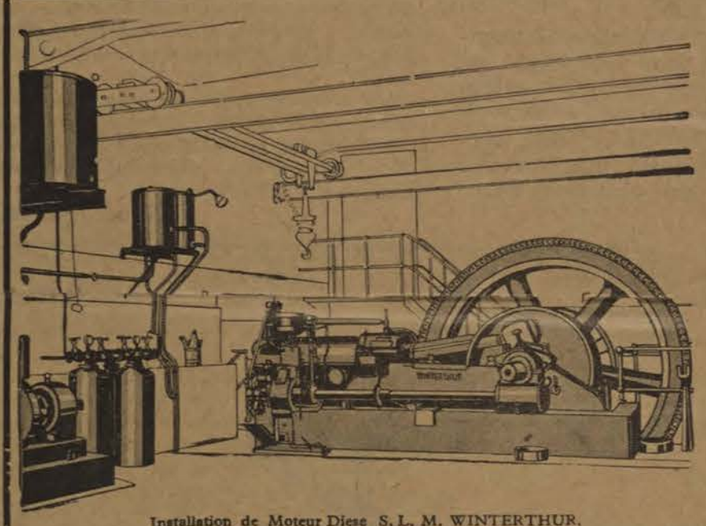

Installation de Moteur Diese S. L. M. WINTERTHUR.

SOCIÉTÉ SUISSE pour la Construction de Locomotives et de Machines WINTERTHUR

Moteurs Diesel S. L. M. Winterthur *verticaux et horizontaux*

Moteurs à Gaz et Gazogènes "*S.L.M. Winterthur*"

Compresseurs rotatifs et Pompes à vide "*S.L.M. Winterthur*"

Installations fixes et transportables

Agents exclusifs : **The Egyptian Engineering Stores**

Siège Social : ALEXANDRIE, 42-44, Rue Sidi-Metwalli

B.P. 43. — Téléphone : 3508, 355. — Adres. Télég. ; AZIZ

Branches : Le Caire, Assiut, Jaffa, (Palestine)

National Bank of Egypt

Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898 avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.

Capital: Lstg. 3.000.000

Réserves: Lstg. 3.000.000

SIÈGE SOCIAL : LE CAIRE. — SUCCURSALE : ALEXANDRIE

Agences dans toutes les villes principales de l'Egypte et du Soudan.

Agence de Londres : 6 & 7, King William Street, E. C. 4.

Banca Commerciale Italiana per l'Egitto

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit . . . . . L.Eg. 1.000.000

„ versé . . . . . „ 500.000

Réserve ordinaire . . . . . „ 27.000

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE A ALEXANDRIE

Sièges : ALEXANDRIE - LE CAIRE | Succursales : DAMANHOUR - MANSOURAH

Agences : BENI-MAZAR, BENI-SOUEF, MEHALLA-KEBIR, MINIEH, SOHAG, TANTAH, ZAGAZIG.

Bureau Cotonniers : ABOU-KERKAS—ABOUTIG—BENHA—BIBEH—DEIROUT FACHN—FAYOUM—GUIRGUEH—KAFR EL ZAYAT — MELLAOUI—TAHTA.

FONDÉE PAR LA BANCA COMMERCIALE ITALIANA, MILAN

Capital Lit. 700.000.000 — Réserves Lit. 580.000.000

Toutes opérations de Banque en Egypte et à l'Etranger. Service spécial de Caisse d'Epargne en Lires Italiennes et Livres Egyptiennes.

EMISSION DE "TRAVELLERS' CHEQUES" (Chèques pour voyageurs) de la BANCA COMMERCIALE ITALIANA, New-York.

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 400 Millions de Francs entièrement versés

Réserve : 435.000.000 de Francs.

AGENCE d'ALEXANDRIE..... Rue Chérif Pacha, No. 11.

» LE CAIRE..... Rue Maghraby, No. 22.

» à PORT-SAID..... Angle rue Fouad 1er et Rue Eugénie.

Dépôts de fonds à vue et à Echéance Fixe, Achat et vente de Change Etranger, Emissions de Lettres de Crédit, Paiements Télégraphiques, Ouvertures de Comptes-Courants Garantis, Recouvrement d'Effets de Commerce.

Garde de Titres, Colis, Objets précieux, etc., Ordres de Bourse sur toutes places. - Paiements de Coupons.

Vente au Guichet de Valeurs de Placement :

Obligations à lots : Crédit Foncier Egyptien 3 %, Ville de Paris — Crédit Foncier de France — Bons Panama à lots.

Le coin du sourire

Humour vaudois

Deux paysans vaudois sont en arrêt devant un majestueux champ de blé en herbe.

Le premier dit : La récolte sera magnifique.

Le second lui répond

Faudra voir mon ami, tant que les choses sont entre les mains de Dieu, l'on ne saurait répondre de rien.

* * *

Un paysan, vaudois également, contemple son champ dévasté par la grêle.

On l'entend s'exclamer :

Je ne veux nommer personne, mais n'y a pas à dire, celui qui a fait cela est un rude dégoûtant.

Humour britannique

L'insomnie et les moyens de la combattre ont fait ces jours derniers l'objet de nombreuses lettres adressées au *Times* par des lecteurs intéressés à divers titres. Un clergyman a fait connaître son remède aux nuits blanches :

« J'ai un procédé facile pour m'endormir écrit-il. Une fois au lit, je me répète le sermon que j'ai l'intention de prononcer le dimanche suivant, et je m'endors en un rien de temps ».

Ce facetieux vicaire a pu lire le lendemain cette réflexion inspirée à un autre correspondant du *Times* :

« La farce que vous avez publiée hier me rappelle la définition proposée par un laïc d'un écclésiastique, savoir que ce dernier est une personne qui parle pendant que les autres dorment ».

Un bon conseil

Le feu de la transpiration...

Hamonil, démangeaisons, éruptions eczéma, urticaire, boutons du visage, parties irritées chez les enfants, la POUDRE SUISSE en est le remède unique et infaillible. Hygiénique, rafraîchissante, absorbante, elle neutralise, désodorise la transpiration, raffermit la peau et procure une sensation de bien-être à tous ceux qui en font usage.

Exigez la POUDRE SUISSE et ne vous laissez pas tromper par les imitations. PHARMACIE WEISER, ainsi que toutes les pharmacies et drogueries en Égypte.

JULES & HENRI FLEURENT

Maison Fondée en 1870

42, Rue Madabegh, 42. - Le Caire

Téléph. 46389 - 59776 - 59777.

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Fruits, Primeurs, Boucherie, Charcuterie fine, Volaille, Gibier, Poissons, Huitres, Vins, Liqueurs, Eaux Minérales, Articles de Ménage.

SAVOY PHARMACY

NORTON & Co.

en face National Bank, LE CAIRE

Pharmacie de Confiance

Exécution soignée des Ordonnances.

= Prix très modérés =

OSCAR GREGO

ALEXANDRIE : Tél. 4040 - B.P. 2106

LE CAIRE : Tél. 56473, 57915. - B.P. 934

ASSURANCES

Incendie. - Transports Maritimes, fluviaux, terrestres. - Automobiles. - Accidents et maladies. - Collectives Ouvrieres. - Responsabilité civile. - Bagages. - Vol.- Bris de glaces. - Valeurs et numéraires par poste et par messager. - Émeutes. - Infidélité.

Effectuées auprès des Compagnies :

CALEDONIAN INSURANCE Cy.

(Compagnie d'Assurance fondée en 1805).

THE NETHERLANDS

(Compagnie d'Assurance fondée en 1845).

FATUM

(Compagnie d'Assurance contre les accidents).

LLOYDS ANGLAIS

" LEVANT "

Insurance et Reinsurance Company de Gênes

Organisation spéciale pour assurances industrielles de toute sorte : Incendie, Accidents professionnels et Maladies des ouvriers et frais relatifs. Responsabilité civile des Industriels et des Entrepreneurs.

Brasserie des Familles

(Jardin d'Eté)

Venez-y tous pour déguster

la bière «CRYSTAL»

la crême des bières de la Grande Brasserie S. A. Budweis (Tchécoslovaquie)

Demandez nos Carnatzi à la Roumaine et les grillades, autres spécialités de la maison.

Emmenez-nous vos amis, vous serez tous les bienvenus.

Brasserie des Familles

près le Crédit Lyonnais

Dir. M Samuel, *ex-propr. de la Brasserie-Rest "Petrograd"*

C'est le Dimanche, le beau Dimanche...

Suisses pour passer en famille une journée heureuse et saine. Venez au Mariout, descendez à IKINGI à l'Esbeh Suisse, chez l'ami MULLER.

Une bonne cave, une bonne cuisine, un bon accueil.

Il y fait toujours Dimanche...

J. G. JACOT - DESCOMBES,

INGÉNIEUR

ALEXANDRIE, B.P. 538. - Téléphone 4987.

Adresse Télégr. DYNAMOTOR

REPRÉSENTANT pour l'EGYPTE de :

S. BROWN, BOVERI & Co., Baden Suisse.

Machines et Appareils Electriques, Turbines à Vapeur, Traction Electrique, Transport de Force, Centrales, Treuils Electriques.

Soc. des ACIERIES GEORGES FISCHER, Schaffhouse. — Aciers spéciaux.

Fabrique Suisse de Wagons et d'Ascenseurs Schlieren, Zurich

LANDIS & GYR S. A., Zoug. Compteurs électriques:

BUREAU D'INGÉNIEUR-CONSEIL.

Projets d'installations électriques, thermiques et frigorifiques.

Elaboration de Devis. -- Inspections, Contrôle, Surveillance.

The Land Bank of Egypt

BANQUE FONCIÈRE D'ÉGYPTE

Société Anonyme Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905.

Siège Social à ALEXANDRIE

CAPITAL Lstg. 1.000.000. — RÉSERVES & PROVISIONS Lstg. 805.000

Prêts sur Hypothèques à long ou court terme. - Acquisition de créances hypothécaires.

Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.

La Bâloise

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie

Une des plus anciennes Compagnies Suisses, Etablie en 1863

Agents Généraux pour l'Egypte :

ALBALI & Co.

Alexandrie

4, *Rue de l'Archevêché - Tél. 6865 B.P. 467*

Le Caire

177 *Rue Emad El Dine, Tél. 50919 B.P. 41*

Sous-Agent à Port-Said :

DENIS N. MARKETTOS

9, Rue Constantinieh Tél. 655 B.P. 44

CRÉDIT IMMOBILIER SUISSE-ÉGYPTIEN

(Société Anonyme Suisse)

CAPITAL: Francs. S. 2.044.500.

OBLIGATIONS: Francs. S. 2.040.000.

SIÈGE ADMINISTRATIF..... 6, Rue Chérifein (Le Caire)

SIÈGE SOCIAL..... 16, Rue de Hollande (Genève)

AVANCES SUR REVENUS IMMOBILIERS

AVANCES POUR CONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES ET DE VILLAS

Comptoir des Ciments

Société Anonyme des CIMENTS d'EGYPTE, Société Egyptienne de CIMENT PORTLAND, Tourah et SOCIÉTÉ de CIMENT PORTLAND de Hélouan

Siège Social : LE CAIRE, Rue Madabegh No. 30, B.P. 844.

Téléphones 46023-46024-46025

Bureau à ALEXANDRIE, Rue Abou Dardar No. 5. — B.P. 397

Téléphone A. 5589

Ciment Portland Artificiel — Garanti conforme aux exigences du *British Standard Specifications for PORTLAND CEMENT* ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien —

CIMENT SPÉCIAL A HAUTE RÉSISTANCE

PRODUCTION ANNUELLE : 400.000 TONNES

Banco Italo-Egiziano

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit Lst. 1.000.000 — Versé Lst. 500.000

Siège Social et Direction Générale : ALEXANDRIE

Filiales : Alexandrie, Le Caire, Fayoum, Magaga, Mansourah, Mellawi, Minet el Kamh, Tanta

Bureaux Cotonniers : Bibeh, Deirut, Mit-Ghamr, Abou Kerkas.

Toutes les opérations de Banque

Service de Caisse d'Epargne en Livres Egyptiennes et en Lires Italiennes.

Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200

1er versement P.T. 210, Et 11 mensualités de P.T. 90

CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730.

1er versement P.T. 125. Et 11 mensualités de P.T. 55

LEBON & Cie.

Rue Isaac El Nadim No. 4. — ALEXANDRIE

THE CAIRO SAND BRICKS Co.

Produit annuellement

40 millions de briques Sillico-Calcaires de bonne qualité et assure en outre, à sa clientèle des livraisons rapides grâce à son organisation

CARREAUX de REVÊTEMENT ÉMAILLÉS

pour travaux sanitaires, pour travaux décoratifs

Bureaux et Usine : AU CAIRE (Abbassieh)

Tél. 1168 13-88 Zeitoun — B. P. 959 - LE CAIRE

Société de Publications Egyptiennes